



Affaires indiennes  
et du Nord Canada

Indian and Northern  
Affairs Canada

# Plan d'immobilisations à long terme

2002-2003 à 2006-2007

Canada





# Table des matières

## **Sommaire**

Le mandat .....	2
Les contraintes et les défis .....	2
Les ressources .....	2
L'approche .....	3
La structure .....	4

## **Partie 1: Les priorités et les stratégies**

Introduction .....	6
La prestation du programme d'immobilisations .....	6
Les objectifs du programme d'immobilisations .....	10
Les principaux facteurs influant sur le programme d'immobilisations d'AINC .....	11
Les priorités nationales .....	13
Les secteurs d'action prioritaires et les résultats prévus .....	13
Les principes directeurs pour la mise en œuvre des mesures prioritaires .....	16
Les stratégies de mise en œuvre des mesures prioritaires .....	16
Le régime de gestion des immobilisations .....	18
Les principales activités de planification, de prise de décisions et de reddition des comptes .....	25

## **Partie 2: Les profils de financement et les grands projets**

Section I — Affaires indiennes et du Nord Canada .....	31
Section II — Le Programme d'immobilisations et d'entretien .....	39
Section III — Les biens en dépôt .....	63

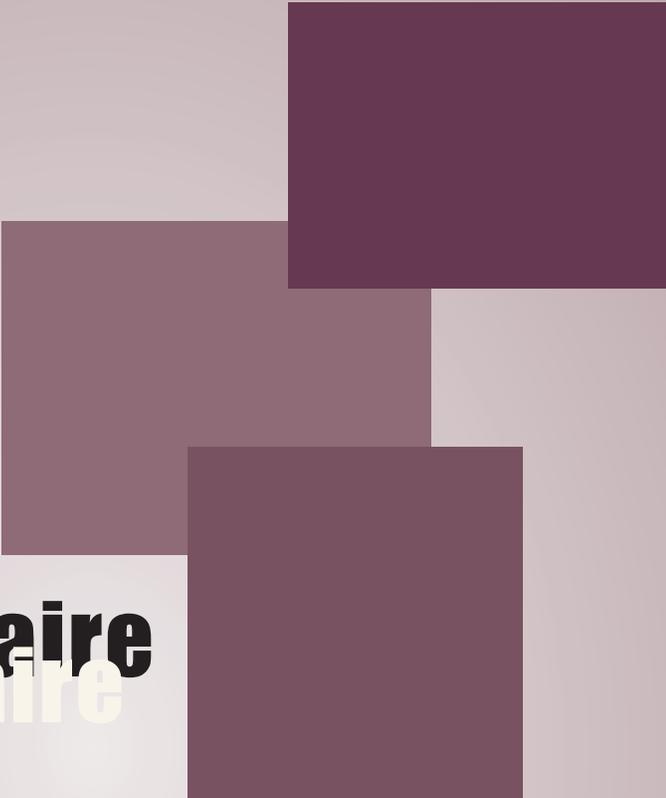
## **Partie 3: Appendices**

Appendice A — Les principales contraintes .....	72
Appendice B — Les systèmes de gestion des données .....	78
Appendice C — Le régime de gestion des immobilisations .....	82
Appendice D — Les obligations environnementales .....	88
Appendice E — Le Conseil national de gestion des investissements — Le mandat .....	92



# Liste des tableaux et des graphiques

Tableau 1 : Dépenses prévues — Immobilisations, fonctionnement et entretien par élément du programme d'immobilisations, 2002–2003 à 2006–2007 . . . . .	3
Tableau 2 : Dépenses prévues — Immobilisations, fonctionnement et entretien par élément du programme d'immobilisations 2002–2003 . . . . .	7
Tableau 3 : Sommaire des objectifs et secteurs d'investissement par élément du programme d'immobilisations . . . . .	10
Tableau 4 : Principaux facteurs influant sur le programme d'immobilisations d'AINC . . . . .	11
Tableau 5 : Secteurs d'action prioritaires et résultats prévus par élément du programme d'immobilisations, 2002–2003 à 2006–2007 . . . . .	13
Tableau 6 : Régime de gestion des immobilisations — Mesures et échéanciers . . . . .	20
Tableau 7 : Régime de gestion des immobilisations — Rôles et responsabilités . . . . .	22
Tableau 8 : Processus de gestion des immobilisations — Aperçu . . . . .	24
Tableau 9 : Biens des Premières nations — Condition et valeur de remplacement (fondées sur le SRCB de 2001–2002) . . . . .	33
Tableau 10 : Condition et valeur de remplacement des logements (fondées sur la base de données sur le logement et les infrastructures en 2001–2002) . . . . .	34
Tableau 11 : Biens en dépôt — Condition et valeur de remplacement (fondées sur les bases de données en 2001–2002) . . . . .	34
Tableau 12 : Éléments, activités et résultats prévus du régime de gestion des immobilisations . . . . .	83
Tableau 13 : Résultats prévus, objectifs visés et indicateurs . . . . .	87
Tableau 14 : Sites contaminés dans les réserves — Coût des obligations et des éventualités . . . . .	89
Tableau 15 : Sites contaminés dans les réserves — Évaluations . . . . .	89
Tableau 16 : Sites contaminés dans le Nord — Coût des obligations et des éventualités . . . . .	91
Tableau 17 : Sites contaminés dans le Nord — Évaluations . . . . .	91
Graphique 1 : Régime de gestion des immobilisations — Principaux éléments . . . . .	19
Graphique 2 : Programme d'immobilisations — Cycle de planification, de prise de décisions et de reddition des comptes . . . . .	26



**sommaire**  
sommaire

P  
h  
t

## Le mandat

Le mandat d'Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) tel qu'énoncé dans le discours du Trône de septembre 2002 est d'améliorer la qualité de vie des Premières nations, des Inuit et des populations du Nord grâce à une participation économique accrue fondée sur de solides assises de gouvernance et d'infrastructures communautaires. La *Loi sur le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien*, les lois de crédit annuelles et diverses décisions du Cabinet procurent à la fois à AINC son orientation stratégique et les fonds opérationnels dont il a besoin pour remplir son mandat.

Pour s'acquitter de son mandat, il est essentiel que le Ministère puisse investir dans les biens en dépôt (biens mis à sa disposition) et dans les biens des Premières nations. AINC dépense environ 1 milliard de dollars en immobilisations ainsi qu'en fonctionnement et en entretien pour les trois éléments de son programme d'immobilisations : les biens en dépôt; les immobilisations et l'entretien (IE) — biens des Premières nations (notamment l'entretien visant à atténuer les effets des sites contaminés dans les réserves); les sites contaminés dans le Nord. L'Appendice A présente un aperçu des principales contraintes touchant la gestion du programme d'immobilisations.

Le Ministère maintient également des systèmes de gestion pour faire le suivi des quantités de biens matériels, de leur valeur de remplacement et de leur condition. La partie 2 présente un sommaire de la valeur de remplacement (environ 18,2 milliards de dollars) et de la condition des biens en dépôt et des biens des Premières nations, tandis que l'Appendice B décrit brièvement ces systèmes de gestion des données.

## Les contraintes et les défis

AINC sera aux prises avec d'importantes contraintes dans toutes les catégories d'investissement au cours des cinq prochaines années. Il faudra notamment remédier à la détérioration prématurée des biens existants, se conformer à des normes de qualité de l'eau potable plus élevées ainsi qu'à des changements d'ordre réglementaire, et composer avec la croissance démographique et économique, le règlement des revendications, l'autonomie gouvernementale et le transfert des responsabilités. Il faudra également suivre les progrès dans les systèmes de la technologie de l'information (TI), nettoyer les sites contaminés et appuyer les stratégies ministérielles de développement durable et de gestion de l'environnement.

## Les ressources

Pour mettre en œuvre son programme d'immobilisations au cours des cinq prochaines années, AINC aura besoin, selon les estimations, de 15 à 20 milliards de dollars; de plus, les dépenses prévues pour les IEI et les biens en dépôt seront de l'ordre de 4,8 milliards de dollars. Ce montant comprend les immobilisations et les dépenses en fonctionnement et entretien (F&E), comme l'illustre le Tableau 1 plus loin. (Cette somme n'inclut pas de fonds pour les sites contaminés dans le Nord après 2002–2003, puisqu'aucune source de financement n'a encore été déterminée.)

**Tableau 1 : Dépenses prévues — Immobilisations, fonctionnement et entretien par élément du programme d'immobilisations, 2002–2003 à 2006–2007**

Élément/Catégorie	Dépenses prévues* (en millions de dollars)				
	2002–2003	2003–2004	2004–2005	2005–2006	2006–2007
Immobilisations et entretien (IE)					
Infrastructures	569,1	533,1	509,6	492,4	501,2
Éducation	240,3	245,2	250,1	255,1	260,2
Logement	155,8	158,6	161,3	164,2	167,0
Total partiel (IE)	965,3	936,8	921,0	911,6	928,4
Biens en dépôt					
Immobilier (bâtiments, terres, infrastructures)	11,1	8,4	2,1	2,6	0,9
Informatique	29,2	22,8	16,1	13,5	10,8
Parc de véhicules	1,5	0,9	2,7	1,7	1,6
Machinerie et matériel	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1
Total partiel (biens en dépôt)	41,9	32,2	21,0	17,9	13,5
Sites contaminés dans le Nord	33,0	—	—	—	—
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b> (environ 4,8 milliards de dollars)	<b>1 040,2</b>	<b>969,1</b>	<b>942,0</b>	<b>929,6</b>	<b>941,9</b>

\* L'écart entre les totaux réels et les totaux inscrits est attribuable à l'arrondissement.

Nota :

1. Les niveaux de référence représentent toutes les sources de financement, y compris les fonds prévus dans **Intégrité des programmes, Infrastructures Canada** et **remise en état des immobilisations**, qui ont été affectées à des fins particulières sans avoir encore été officiellement transférées au Ministère. **Ces sommes ne comprennent pas de fonds pour les sites contaminés dans le Nord après 2002–2003, parce qu'aucune source de financement n'a encore été repérée.**
2. Les niveaux de référence annuels sont susceptibles d'être rajustés ou réaffectés en fonction des décisions ministérielles et de la haute direction du Ministère.
3. Les dépenses prévues en IE et pour les biens en dépôt comprennent les dépenses majeures et mineures en immobilisations.

## L'approche

Pour réagir aux principales contraintes au cours des cinq prochaines années, le Ministère a l'intention d'améliorer son régime de gestion des immobilisations (voir l'Appendice C). Les principaux éléments de ce plan d'immobilisations à long terme consistent à établir ce qui suit :

- les priorités nationales;
- des critères servant à établir les priorités;
- des conseils nationaux, régionaux et sectoriels de gestion des investissements;
- la mesure des résultats et du rendement.

Compte tenu de la collaboration et des partenariats qui existent entre AINC, les Premières nations, les Inuit et les gens du Nord, les changements seront instaurés en deux étapes.

### L'étape I

À l'étape I (2002–2004), le Ministère misera sur les politiques, les modalités et les systèmes existants; renforcera son régime de gestion des immobilisations; poursuivra la modernisation et

l'intégration des systèmes de données; accroîtra l'uniformité des priorités et des programmes nationaux; et attribuera les ressources aux domaines de la plus haute priorité.

Le plan d'immobilisations à long terme et le régime de gestion des immobilisations proposés s'appliqueront à l'échelle du Ministère et à toutes les catégories de biens. Le processus de planification s'inspire des politiques, des lignes directrices et des directives existantes, mais les priorités et les critères nationaux seront établis par un nouveau conseil national de gestion des investissements (CNGI). Le processus de planification se fonde tout d'abord sur les renseignements tirés des plans des Premières nations ainsi que sur les exigences relatives aux secteurs et aux biens en dépôt (par exemple le matériel informatique, les véhicules, etc.). Ces plans et ces exigences seront consolidés au niveau sectoriel et régional par de nouveaux conseils sectoriels et régionaux de gestion des investissements (CRGI) et, sur le plan national, par l'élaboration d'une stratégie nationale d'investissement que le CNGI soumettra à l'étude et à l'approbation du ministre. Des mesures du rendement seront définies et feront l'objet d'un suivi. En outre, on entreprendra une étude exhaustive du programme durant l'exercice financier 2003–2004 afin d'évaluer l'efficacité des programmes d'immobilisations pour les biens des Premières nations. De plus, le Ministère élaborera un plan de vérification et d'évaluation pour veiller à ce que les programmes fassent l'objet d'une évaluation régulière, laquelle sera complétée par des activités de surveillance et d'assurance de la conformité menées par les régions et l'Administration centrale.

## L'étape II

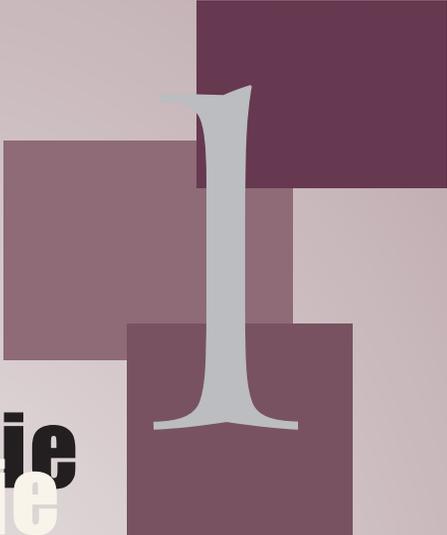
À l'étape II (2004–2007), AINC examinera les résultats de l'étude exhaustive du programme en vue d'y apporter d'autres améliorations et d'intégrer les divers programmes dans un cadre de développement durable.

La stratégie tient aussi compte du fait que, dans l'ensemble, comme l'indique le *Rapport sur les plans et les priorités 2002–2003* du Ministère, la gestion des immobilisations et la planification des investissements au cours des cinq prochaines années « exige de mieux cibler et d'optimiser les ressources pour procurer à nos partenaires les instruments dont ils ont besoin pour utiliser plus judicieusement les ressources à leur disposition » et « les stratégies pour améliorer la qualité de vie et favoriser le développement durable ne peuvent pas se réaliser dans l'isolement et qu'elles devraient se soutenir réciproquement ».

## La structure

Le Plan d'immobilisations à long terme comporte les trois parties suivantes :

- Partie 1 — Les priorités et les stratégies
- Partie 2 — Les profils de financement et les grands projets
- Partie 3 — Les Appendices



**partie**  
**partie**

**Les priorités et les stratégies**

**Part**

## Introduction

Principal ministère chargé de s'acquitter des responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral envers les réserves et le Nord, AINC compte 56 bureaux répartis dans l'ensemble du pays. La présence matérielle d'AINC, ainsi que ses investissements dans les biens des Premières nations, accroissent la sensibilisation des gens à la présence fédérale dans toutes les régions du Canada, en particulier dans les collectivités des Premières nations, des Inuit et du Nord.

Le Ministère reconnaît la nécessité d'une approche équilibrée et intégrée, dans laquelle le développement économique et le développement social vont de pair, conformément aux quatre éléments de *Rassembler nos forces : le plan d'action pour les questions autochtones* ([http://www.ainc-inac.gc.ca/gs/index\\_f.html](http://www.ainc-inac.gc.ca/gs/index_f.html)) :

- le renforcement des collectivités et des économies, et l'appui aux gens;
- le renforcement de la gouvernance autochtone;
- une nouvelle relation financière;
- des partenariats renouvelés.

Les efforts se concentrent sur l'amélioration de la qualité de vie des Premières nations, des Inuit et des populations du Nord grâce à une participation économique accrue, appuyée sur de solides assises de gouvernance, de perfectionnement des ressources humaines et d'infrastructures communautaires.

Parallèlement, la stratégie de gestion du programme d'immobilisations d'AINC est axée sur la concrétisation d'une démarche cohérente et intégrée, qui s'obtiendra grâce à une gestion efficace et rigoureuse orientée vers les domaines qui produisent des résultats positifs à court, à moyen et à long termes. Des investissements réguliers dans l'infrastructure communautaire ainsi que dans le F&E contribuent directement à la santé et à la sécurité des collectivités des Premières nations, des Inuit et des gens du Nord. De plus, ces investissements procurent des avantages économiques aux populations et aux économies locales, contribuent à établir le fondement de la gouvernance et du développement économique et renforcent la relation financière ainsi que les partenariats par l'entremise d'un éventail d'instruments de financement.

## La prestation du programme d'immobilisations

Le programme d'immobilisations d'AINC comporte trois principaux éléments : les biens en dépôt; les immobilisations et l'entretien (IE) — biens des Premières nations (y compris l'entretien nécessaire à l'atténuation des répercussions des sites contaminés dans les réserves); les sites contaminés dans le Nord. Les dépenses prévues en 2002–2003 pour les trois éléments sont estimées à environ 1 040,2 millions de dollars, et comprennent à la fois les immobilisations et le F&E, comme l'illustre le Tableau 2 suivant :

**Tableau 2 : Dépenses prévues — Immobilisations, fonctionnement et entretien par élément du programme d'immobilisations en 2002–2003**

Élément du programme d'immobilisations (en milliers de dollars)	Programme des affaires indiennes et inuites	Programme des affaires du Nord	Programme de l'administration	Total
Biens en dépôt	14 489	2 160	25 287	41 936
Immobilisations et entretien (IE)	965 286	—	—	965 286
Sites contaminés dans le Nord	—	33 000	—	33 000
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>979 775</b>	<b>35 160</b>	<b>25 287</b>	<b>1 040 222</b>

### Les biens en dépôt (41,9 millions de dollars)

Les biens en dépôt appuient directement les secteurs d'activités d'AINC et sont répartis dans l'ensemble du Ministère, à l'Administration centrale et dans les 11 régions. Le principal objectif pour les biens du Ministère au sud du 60° N. est de contribuer à la gestion et à la prestation efficaces des programmes et services aux collectivités des Premières nations, tandis que le principal objectif pour la partie nord du 60° N. est de favoriser une gestion et une réglementation efficaces de la mise en valeur des ressources du Nord.

Les biens en dépôt comprennent des biens immobiliers (comme des bureaux, des garages et des entrepôts), de la machinerie et du matériel (comme des ordinateurs, des véhicules et du matériel lourd) qui aident AINC à exécuter ses services et ses programmes dans le cadre de son Programme des affaires indiennes et inuites (PAII), et à s'acquitter de ses responsabilités en matière de gestion des ressources du Nord. Les biens en dépôt ont une valeur comptable nette de 50,9 millions de dollars (2002) et un coût de remplacement de 121,8 millions de dollars (2002).

Les secteurs et les régions produisent des plans pluriannuels touchant ces biens à partir des renseignements tirés de divers systèmes de gestion des données. L'Appendice B comprend plus de renseignements sur les systèmes de gestion des données, notamment le Système automatisé de gestion immobilière (SAGI), le module sur les immobilisations des Systèmes et services d'informatique et de bureautique (SSIB) et Access 2000. Les dépenses nécessaires sont financées à même les budgets de fonctionnement tandis que les besoins non prévus au budget sont satisfaits en réaffectant des fonds à l'interne.

### Les immobilisations et l'entretien — Biens des Premières nations (965,3 millions de dollars)

Le principal objectif du volet Immobilisations et entretien (IE) — Biens des Premières nations est de contribuer à la santé, à la sécurité et à la durabilité des collectivités des Premières nations. Les objectifs opérationnels des IEI sont de procéder à des investissements qui maximisent le cycle de vie des biens matériels, atténuent les risques pour la santé et la sécurité, assurent la conformité des biens aux codes et aux normes applicables, et veillent à la gestion efficace et rentable des biens. Pour réaliser ces objectifs, AINC aide les Premières nations à acquérir, à construire, à exploiter et à entretenir les installations communautaires essentielles comme celles

reliées à la lutte contre les incendies et à l'alimentation en électricité, les systèmes d'approvisionnement en eau et d'égouts, les routes, les écoles et les autres bâtiments communautaires. AINC donne aussi des garanties de prêts et des subventions pour aider les collectivités et les particuliers à répondre aux besoins de logement dans les réserves.

La valeur estimative de remplacement des biens des Premières nations financés par les IE est de 18,1 milliards de dollars. Les dépenses prévues en IEI en 2002–2003 s'élèvent à environ 965,3 millions de dollars, dont 70 millions proviennent des fonds de *Rassembler nos forces*, 43,4 millions de dollars de l'initiative de remise en état des immobilisations (sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor) et quelque 11,3 millions de dollars du programme Infrastructures Canada. De la somme totale, environ 509,1 millions de dollars sont attribués pour aider les Premières nations à planifier, à concevoir, à construire ou à acquérir des infrastructures communautaires, 300,4 millions de dollars sont consacrés au F&E et 155,8 millions de dollars, aux investissements dans le logement.

De plus, les dépenses prévues en IE comportent 10 millions de dollars par année pour poursuivre les travaux sur les sites contaminés dans les réserves. AINC a repéré et documenté 2 495 sites potentiellement contaminés dans les réserves. Environ 60 p. 100 d'entre eux auraient été contaminés par des fuites d'hydrocarbures s'échappant de réservoirs (p. ex., des réservoirs de carburant souterrains et des réservoirs hors sol, des barils et des cylindres de carburant); environ 25 p. 100 auraient été contaminés par des déchets, notamment des sites actifs et inactifs d'enfouissement des déchets, et par l'élimination des déchets solides, liquides et industriels. Près de la moitié des sites (1 244) sont considérés fermés (nettoyés ou ne nécessitant pas d'autres évaluations), ce qui laisse ainsi 1 251 sites à gérer. Selon les critères du Système national de classement des lieux contaminés (SNCLC), on compte actuellement 445 sites de classe 1 où des mesures sont requises et 348 sites de classe 2 où il est probable que des mesures soient nécessaires (pour plus de renseignements, voir l'Appendice D).

### **Les rôles et les responsabilités en IE**

La mise en œuvre du programme comporte la participation et une surveillance de la part de l'Administration centrale, des régions et des Premières nations.

**L'Administration centrale** assume la responsabilité de l'élaboration des politiques, de l'acquisition et de l'attribution des ressources aux régions par voie de financement global. En consultation avec les régions et les Premières nations, l'Administration centrale produit et met à jour le Plan d'immobilisations à long terme du Ministère et élabore un large éventail de politiques et de directives s'appliquant à la prestation du programme.

L'Administration centrale coordonne et présente les demandes d'approbation du Conseil du Trésor en matière d'immobilisations lorsque la valeur de projets particuliers excède les autorisations accordées au Ministère. Dans le cadre de ses responsabilités en matière de gestion, l'Administration centrale élabore et met à jour les normes des programmes et les critères nationaux, et elle participe aux évaluations de programme et aux vérifications de la conformité.

Le personnel de l'Administration centrale définit aussi les exigences au chapitre des rapports et gère les données du programme et la mesure du rendement au moyen du Système de gestion des biens immobiliers (SGBI) et du Système de gestion de l'information de la stratégie de gérance de l'environnement d'AINC, qui fait le suivi des problèmes environnementaux (SGI-SGE).

**Les régions** sont chargées d'élaborer leurs propres plans à long terme d'immobilisations, y compris les plans de gestion des sites contaminés. Elles dispensent des conseils aux Premières nations dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs plans d'immobilisations. Les régions établissent les priorités conformément à la méthodologie et aux critères nationaux et elles préparent des présentations au Conseil du Trésor pour les grands projets d'immobilisations (de plus de 15 millions de dollars). Les bureaux régionaux négocient avec les Premières nations des ententes de financement d'immobilisations qui sont conformes aux niveaux de financement attribués et prennent la forme d'accords de contribution, de paiements de transfert souples et de modes optionnels de financement. Les régions administrent ces ententes de financement des immobilisations conformément aux politiques et aux directives ministérielles.

Les régions répartissent les fonds de F&E aux Premières nations et calculent leurs besoins budgétaires annuels à ce chapitre. De plus, les régions évaluent les plans des Premières nations en immobilisations et en activités de F&E en se servant des répertoires actuels et des systèmes ministériels de gestion des données comme le Système de gestion des biens immobiliers (SGBI) (voir l'Appendice B). En plus de mesurer le rendement des activités de F&E, l'évaluation porte aussi sur les besoins en réfection ou en remplacement, les préoccupations sur les plans de la santé et de la sécurité, ainsi que les mesures correctives prescrites à l'issue des inspections. Les résultats de ces évaluations sont communiqués aux Premières nations pour qu'elles puissent intégrer les améliorations recommandées dans leurs plans d'immobilisations et d'entretien.

**Les Premières nations** élaborent et mettent en œuvre la majorité des projets d'immobilisations. Elles sont responsables de l'élaboration et de l'exécution des plans d'immobilisations dans les trois principales catégories — infrastructures, éducation et logement — et de la négociation des ententes de services comme les accords conjoints en immobilisations scolaires. Les Premières nations sont aussi chargées d'exploiter et d'entretenir des biens communautaires, d'élaborer et de maintenir un système de gestion de l'entretien pour la collectivité, et de recueillir des données pour la base de données du SGBI. Le budget est administré par les organisations des Premières nations ou des Indiens en vertu du Crédit 15 (paiements de transfert), au moyen d'ententes de financement global (EFG) et d'ententes de financement Canada-Premières nations (EFCPN).

### **Les sites contaminés dans le Nord (33 millions de dollars)**

Dans le Nord, l'objectif central est de réduire et d'éliminer dans la mesure du possible les risques pour la santé et l'environnement que posent les sites contaminés. L'objectif opérationnel consiste à gérer les sites contaminés de manière rentable et cohérente afin de contenir et d'atténuer leurs effets néfastes sur la santé et l'environnement.

Le Ministère gère et surveille 394 sites contaminés dans le Nord, notamment d'anciens sites militaires ou des sites miniers abandonnés ou en faillite. Les obligations associées à ces sites sont estimées à 723,2 millions de dollars (pour plus de renseignements, voir l'Appendice D). Dans le but de s'occuper des sites contaminés, AINC procède actuellement à une nouvelle répartition des fonds du Programme des affaires indiennes et inuites (PAII), ce qui signifie qu'on ne procède qu'aux activités les plus élémentaires de gestion des risques, et uniquement dans les pires sites. Comme les responsabilités d'AINC relativement aux sites contaminés dans le Nord ne cessent de s'alourdir, il devient difficile de continuer à gérer efficacement les risques au moyen de réaffectations. Pour réaliser les objectifs du Programme des affaires du Nord (PAN) du Ministère, ses administrateurs auraient besoin de 55 à 80 millions de dollars annuellement, sommes qui ne sont actuellement pas disponibles.

## Les objectifs du programme d'immobilisations

Le Tableau 3 ci-dessous présente un résumé des objectifs et des secteurs d'investissement pour les trois composantes du programme d'immobilisations du Ministère.

**Tableau 3 : Sommaire des objectifs et secteurs d'investissement par élément du programme d'immobilisations**

Élément du programme	Objectifs	Secteurs d'investissement/Classes de biens
Biens en dépôt	Au sud du 60° N., contribuer à la gestion et à la prestation efficaces des programmes et services aux collectivités des Premières nations.	Biens immobiliers (bureaux, entrepôts, garages). Biens mobiliers (flotte, machinerie lourde).
	Au nord du 60° N., favoriser la gestion et la réglementation efficaces de la mise en valeur des ressources du Nord.	Technologie de l'information.
Immobilisations et entretien (IE)	Investir dans la santé et la sécurité des collectivités des Premières nations.	Systèmes d'eau et d'égouts, sites contaminés, lutte contre les incendies.
	Investir dans la durabilité des collectivités des Premières nations.	Logement, alimentation en électricité, routes, écoles, bâtiments communautaires.
Sites contaminés dans le Nord	Réduire et éliminer les risques pour la santé et l'environnement posés par les sites contaminés.	Le degré de priorité accordé à chaque site contaminé est établi en fonction des critères du Système national de classement des lieux contaminés (SNCLC).

## Les principaux facteurs influant sur le programme d'immobilisations d'AINC

Le Tableau 4 résume les principaux facteurs influant sur la réalisation des objectifs stratégiques et la gestion du programme d'immobilisations d'AINC. Ces facteurs expliquent la nécessité pour AINC d'établir un nouveau régime de gestion des immobilisations qui serait axé sur les priorités nationales et les résultats espérés à l'échelle du pays. Les répercussions de ces facteurs sont expliquées plus en détail dans l'Appendice A — Les principales contraintes.

**Tableau 4 : Principaux facteurs influant sur le programme d'immobilisations d'AINC**

Facteurs	Principales considérations	Répercussions
Capacité financière	Le Programme des affaires indiennes et inuites connaît une croissance limitée.	Une croissance de 2 p. 100 du budget est insuffisante pour assurer la durabilité du programme.
	AINC n'a pas de recettes disponibles.	La capacité de répondre aux pressions grandissantes est limitée.
	Plusieurs Premières nations ont une capacité minime de générer des recettes.	La capacité d'investir dans la gestion des biens est minime.
Détérioration	Les biens des Premières nations et ceux en dépôt se détériorent prématurément. Au nombre des principales considérations figurent les emplacements éloignés, le climat rigoureux, la croissance démographique rapide et le manque de ressources techniques et financières.	Des pressions additionnelles sont exercées sur les budgets d'immobilisations et de fonctionnement en raison du besoin prématuré de procéder à la réfection ou au remplacement des biens.
Changements d'ordre réglementaire	Il y a des changements dans la réglementation et les normes fédérales, provinciales et territoriales.	Les nouveaux investissements qui sont requis pour se conformer aux exigences et aux normes réglementaires entreront en concurrence avec les priorités existantes.
Croissance démographique des Premières nations et arriéré de travail	La population dans les réserves est jeune et en croissance rapide.	La demande de programmes et de services va croissant.
	Il existe un important arriéré de travail concernant les infrastructures communautaires dans les réserves.	Il y a des risques constants en matière de santé, de sécurité et d'environnement (mauvaise qualité de l'eau potable, surpeuplement et sites contaminés, par exemple), et les normes dans les collectivités des Premières nations ne sont pas comparables à celles des collectivités de taille et d'emplacement semblables.

<b>Facteurs</b>	<b>Principales considérations</b>	<b>Répercussions</b>
Revendications territoriales, autonomie gouvernementale et transfert des responsabilités	Les ententes pourraient obliger AINC à réparer ou à remplacer des biens.	Les investissements requis à cette fin sont également nécessaires à la réalisation des plans et des priorités actuels.
Sites contaminés	<p>AINC a hérité de la responsabilité d'un grand nombre de sites contaminés coûteux dans le Nord.</p> <p>Il y a un grand nombre de sites contaminés dans les réserves, certains ayant été abandonnés et relégués à AINC.</p>	<p>Les responsabilités sont estimées à 723,2 millions de dollars — on procède actuellement à une nouvelle répartition des fonds du PAII pour dissiper les risques les plus urgents pour la santé et la sécurité.</p> <p>La santé et la sécurité des humains et de l'environnement sont menacées. Des pressions additionnelles s'exercent sur les budgets d'immobilisations existants.</p>
D'autres facteurs	<p>Le changement climatique.</p> <p>Le développement économique.</p> <p>Le développement durable.</p> <p>La technologie de l'information.</p> <p>Les imprévus.</p> <p>L'infrastructure de la connectivité.</p> <p>Les nouveaux agrandissements de réserves.</p>	<p>Des pressions additionnelles associées aux routes d'hiver, à l'érosion, aux techniques de construction et de réparation de bâtiments, aux incendies et aux inondations ainsi qu'à d'autres risques environnementaux (par exemple, les sites contaminés).</p> <p>L'accès limité aux capitaux privés restreint le développement des infrastructures nécessaires aux entreprises. La création imprévue d'entreprises entraîne une utilisation plus intensive des infrastructures existantes (et exige, par ex., des travaux de réfection).</p> <p>Le développement durable peut exiger des dépenses plus élevées au départ.</p> <p>Des pressions supplémentaires pour suivre le rythme des innovations technologiques dont ont besoin les employés pour les activités courantes (le gouvernement électronique par exemple).</p> <p>Les réinstallations de collectivités et les urgences.</p> <p>Des demandes accrues des collectivités des Premières nations pour un meilleur accès en direct aux services gouvernementaux et au développement économique.</p> <p>Des pressions accrues pour suivre le rythme d'expansion des réserves.</p>

## Les priorités nationales

Compte tenu des ressources financières limitées et de l'ampleur des demandes d'investissement (en 2002–2003 seulement, la demande se chiffrait, selon les estimations, de 3 à 5 milliards de dollars), AINC doit revoir et améliorer son cadre de gestion des immobilisations pour assurer la durabilité de son programme d'immobilisations. La première étape consisterait à cerner les priorités nationales. En termes pratiques, il faut que les responsables décident d'investir dans les priorités nationales avant de prendre en considération d'autres besoins.

Le Ministère s'est engagé à combler, au cours des cinq prochaines années, les besoins prioritaires suivants, qui sont présentés par ordre d'importance décroissante :

1. Protéger et maintenir les biens existants en gérant leur cycle de vie et en insistant sur la santé et la sécurité.
2. Atténuer les risques pour la santé et la sécurité à l'aide des biens existants et de nouveaux biens.
3. Réduire l'arriéré des travaux relatifs aux réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau dans le cadre des activités d'entretien des immobilisations et des installations.
4. Investir dans d'autres domaines importants, notamment la durabilité des collectivités (en finançant le logement, l'alimentation en électricité, les routes, les établissements d'enseignement et les bâtiments communautaires), ainsi que dans les biens communautaires pour se conformer aux ententes sur les revendications territoriales ou l'autonomie gouvernementale.

## Les secteurs d'action prioritaires et les résultats prévus

Le Tableau 5 résume les secteurs d'action prioritaires et les résultats prévus durant la période de planification quinquennale.

**Tableau 5 : Secteurs d'action prioritaires et résultats prévus par élément du programme d'immobilisations, 2002–2003 à 2006–2007**

Objectifs	Priorités	Mesures prioritaires	Résultats prévus
<b>Biens en dépôt</b>			
Contribuer à la gestion et à la prestation efficaces des programmes et des services aux collectivités des Premières nations, et favoriser la gestion et la réglementation efficaces de la mise en valeur des ressources du Nord.	Protéger et maintenir les biens existants en gérant leur cycle de vie.	Renforcer les pratiques de gestion des biens au sein du Ministère.	Une cohérence nationale dans la prestation des programmes.
	Atténuer les risques pour la santé et la sécurité.		Des biens durables et bien entretenus qui répondent aux besoins opérationnels.

Objectifs	Priorités	Mesures prioritaires	Résultats prévus
<b>Immobilisations et entretien (IE)</b>			
Investir dans la santé et la sécurité des collectivités des Premières nations.	S'occuper des travaux prévus d'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau et d'égouts.  Atténuer les risques pour la santé et la sécurité.	Réparer, remplacer et améliorer les systèmes d'approvisionnement en eau et d'égouts qui ne répondent pas aux normes et qui posent des risques immédiats pour la santé et la sécurité.	Une eau potable salubre pour les collectivités des Premières nations.  Des risques réduits pour la santé et la sécurité.
		Installer de nouveaux réseaux d'approvisionnement en eau et d'égouts dans les collectivités qui en sont dépourvues.	La protection des sources d'eau.  Des normes dans les collectivités des Premières nations comparables à celles des collectivités de taille et d'emplacement semblables.
		Adopter les normes fédérales et(ou) provinciales sur l'eau potable et les égouts.	Une qualité de l'eau et des systèmes d'égouts conformes aux normes fédérales et provinciales.
		Implanter un régime de réglementation pour assurer la conformité aux normes.	La réduction des risques environnementaux.
		Gérer ou nettoyer les sites contaminés qui posent des risques immédiats pour la santé et la sécurité.	La réduction des risques pour la santé et la sécurité.
		Remettre en état les établissements d'enseignement qui posent des risques pour la santé et la sécurité.	
		Remettre en état les logements qui posent des risques immédiats pour la santé et la sécurité.	
Investir dans la durabilité des collectivités des Premières nations.	Protéger et maintenir le cycle de vie des biens existants dans les collectivités des Premières nations.  Atténuer les risques pour la santé et la sécurité.	Dispenser une formation accrue aux opérateurs et au personnel d'entretien chez les Premières nations.	De meilleures capacités administratives et techniques chez les Premières nations.
		Surveiller plus étroitement le fonctionnement et l'entretien des infrastructures communautaires existantes (par exemple, les écoles, le logement, les routes, les systèmes d'aqueducs et d'égouts, l'alimentation en électricité).	De meilleures pratiques d'installation et d'entretien.  Une vie utile des biens conforme aux prévisions (normes de l'industrie).
		Protéger les biens et prévenir une réfection prématurée.	La réduction des risques pour la santé et la sécurité.
		Assurer la conformité des projets d'infrastructures communautaires avec les codes du bâtiment et les normes fédéraux et provinciaux.	Des normes dans les collectivités des Premières nations comparables aux normes dans des collectivités de taille semblable dans des régions similaires.
		Assurer la mise en œuvre efficace d'un régime de gestion du logement dans les collectivités.	Une disponibilité accrue de logements convenables dans les réserves.

Objectifs	Priorités	Mesures prioritaires	Résultats prévus
<b>Sites contaminés dans le Nord</b>			
Réduire et éliminer les risques pour la santé et l'environnement posés par les sites contaminés dans le Nord.	Atténuer les risques pour la santé et la sécurité.	Gérer les sites qui posent les risques les plus pressants dans le Nord, en ciblant les sites de classe 1 selon le SNCLC.	Limiter, dans la mesure du possible et en fonction du budget, les risques de responsabilités financières, juridiques, en matière de santé des êtres humains et de l'environnement.
<b>Tous les éléments du programme d'immobilisations ministériel</b>			
Gérer efficacement le programme d'immobilisations d'AINC.	Améliorer le régime de gestion des immobilisations.	<p>La rationalisation des activités internes.</p> <p>Des pratiques améliorées de gestion des biens au Ministère.</p> <p>L'implantation d'un système national de classement des priorités.</p> <p>L'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de communications et de consultations.</p> <p>Le renouvellement des autorisations et du mandat pour le programme d'immobilisations.</p> <p>La révision et la rationalisation des stocks de biens en dépôt et le dessaisissement de ceux dont on n'a plus besoin.</p>	<p>L'amélioration des activités internes et de la gestion financière pour tirer le meilleur parti des ressources existantes.</p> <p>Des biens durables et bien entretenus qui répondent aux besoins opérationnels.</p> <p>Des investissements conformes à la priorité nationale de protection des biens.</p> <p>Des consultations et des communications efficaces avec les parties concernées au sujet de la planification, de l'établissement des priorités et de la gestion des biens et des investissements.</p> <p>Une cohérence nationale dans la prestation des programmes.</p>

## Les principes directeurs pour la mise en œuvre des mesures prioritaires

La gestion du programme d'immobilisations d'AINC s'inspirera des principes suivants :

- Les stratégies d'immobilisations se fondent sur des pratiques responsables de gestion des biens, notamment une planification efficace du cycle de vie, de la surveillance et des mécanismes de reddition des comptes.
- Les ressources en immobilisations sont conformes aux objectifs du programme d'immobilisations et aux priorités nationales.
- Le cadre analytique servant à la sélection et à l'évaluation des projets d'immobilisations tient compte des priorités nationales.
- Les critères d'investissement s'appliquent avec uniformité, équité et transparence, conformément à des modalités précises de reddition des comptes à l'égard des décisions d'investissement.
- Les immobilisations sont entièrement administrées en partenariat avec les Premières nations, les Inuit et les gens du Nord de façon à édifier les capacités et à respecter leurs aspirations sociales, économiques, environnementales et culturelles.

## Les stratégies de mise en œuvre des mesures prioritaires

Au cours des cinq prochaines années, AINC s'efforcera de :

### Renforcer le régime de gestion des immobilisations d'AINC

Conformément aux principes de la fonction de contrôleur moderne, le cadre de gestion des immobilisations permet le jumelage stratégique des dépenses et des priorités nationales grâce à des critères de classement des priorités; à une formule de financement du F&E; à des lignes directrices sur la présentation des rapports; à des conditions s'appliquant aux ententes de financement; à des mises à jour des stratégies régionales; à une prise de décisions intégrée concernant les investissements dans les biens de la Couronne et les biens d'autres parties durant l'ensemble de leur cycle de vie. Le Ministère renforce son cadre de gestion des immobilisations pour les biens et les biens des Premières nations financées par le Ministère pour faire en sorte que :

- les investissements en F&E et en immobilisations (majeurs et mineurs) servent à la réalisation des priorités énoncées plus haut;
- des mesures de contrôle adéquates de la gestion de projets soient en place pour tous les projets d'immobilisations (majeurs et mineurs), notamment les projets menés dans le cadre des éléments « IE » et « biens en dépôt » du programme d'immobilisations.

Le présent plan d'immobilisations à long terme représente l'engagement du Ministère à renforcer son cadre de gestion des immobilisations en apportant les changements requis pour établir et maintenir un régime amélioré de gestion des immobilisations (voir l'Appendice C). Au nombre des améliorations graphiquent la création d'un conseil national de gestion des investissements (CNGI) (voir l'Appendice E pour connaître le mandat); l'élaboration de critères d'établissement des priorités nationales; l'adoption de mesures pour assurer la conformité et la surveillance. AINC est résolu à mettre graduellement en place la majorité de ces mesures pour qu'elles deviennent fonctionnelles d'ici le 31 mars 2004, tout en tenant compte des engagements pris dans le cadre des ententes de financement et du renouvellement des autorisations du programme.

### **Améliorer les capacités de gouvernance et l'accès au financement par les Premières nations**

Le Ministère a déposé des projets de loi sur divers domaines reliés à la gouvernance des Premières nations. Les lois proposées portent sur les élections, les règlements administratifs et une meilleure administration financière, notamment une Loi sur la gestion financière et statistique des Premières nations et l'élargissement de l'application de la *Loi sur la gestion des terres des Premières nations*. Les instruments de gouvernance pourraient comporter des organismes administrés par les Autochtones comme une commission de la fiscalité et un conseil de gestion financière des Premières nations. Ces instruments procureront les assises voulues pour habiliter un certain nombre de Premières nations à administrer leurs services communautaires et leurs biens immobiliers en obtenant, par exemple, des prêts privés pour les infrastructures communautaires comme les routes et les égouts.

### **Élaborer sur les analyses de l'eau et l'évaluation des stations de traitement d'eaux réalisées dans les réserves pour effectuer une étude exhaustive du programme**

AINC entreprendra une étude exhaustive du Programme d'immobilisations et d'entretien pour les biens des Premières nations en vue de déterminer des moyens de relever les défis. L'étude misera sur les travaux actuels ayant pour but d'améliorer la gestion de la qualité de l'eau dans les réserves et d'autres mesures associées au logement et aux installations communautaires. L'étude a pour objectifs de rehausser la durabilité des IE, de renforcer la reddition des comptes et d'investir les sommes disponibles dans la satisfaction des besoins prioritaires à l'échelle du pays. Les résultats de l'étude seront pris en considération durant l'exercice de renouvellement des autorisations de programmes en 2003.

### **Gérer les risques découlant des sites contaminés dans le Nord sur une base annuelle jusqu'à l'approbation d'un financement pluriannuel permanent**

Dans le Nord, le Ministère met l'accent sur les sites qui posent les risques les plus élevés sur les plans juridique, financier, sanitaire et environnemental. Le cadre de gestion des sites contaminés dans le Nord, un cadre exhaustif qui précise la politique globale du Ministère pour ces sites contaminés, a été approuvé à l'automne 2002. Il énonce les grands principes et les objectifs stratégiques du Programme des sites contaminés du Nord; les rôles et les responsabilités des employés

et des comités qui supervisent la gestion du programme; les options en matière de gestion des risques; un cadre de gestion et de reddition des comptes axé sur les résultats.

En l'absence de crédits permanents (services votés) permettant de composer avec la hausse des coûts reliés aux sites contaminés dans le Nord, AINC révisera chaque année les besoins de financement dans le contexte du nouveau régime de gestion des immobilisations (voir plus bas), en s'appuyant sur les recommandations des responsables du Programme des sites contaminés du Nord. Cependant, on croit qu'AINC ne sera pas en mesure de bien gérer ces sites sans l'apport de nouvelles ressources.

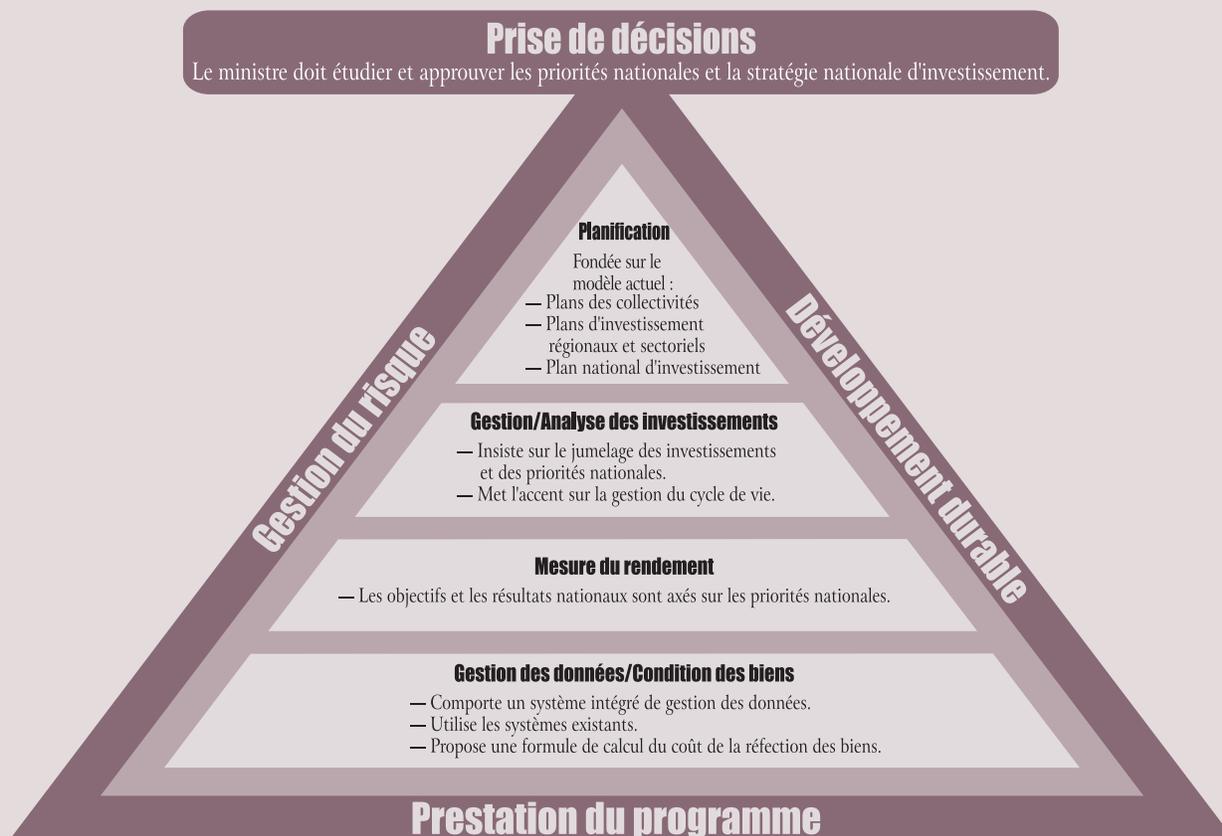
### **Gérer les risques associés aux sites contaminés dans les réserves**

L'approche du Ministère en cette matière consiste à évaluer et à nettoyer les sites désignés comme étant de la plus haute priorité dans la mesure que le permettent les fonds disponibles, tout en gérant les risques dans les autres sites. Les sites contaminés dans les réserves exigent un plan de gestion complet qui établit clairement la politique s'appliquant à la gestion de ces sites, notamment des mesures correctives directes; des évaluations environnementales des sites; des rôles et des responsabilités bien définis en matière de financement, de gestion et de rapports.

Une importante stratégie portant sur la gestion des sites contaminés a récemment été approuvée. La stratégie de gérance environnementale du PAII veille à ce que de saines pratiques de gestion environnementale soient intégrées aux activités ministérielles afin d'accroître la durabilité des économies et des collectivités des Premières nations et de réduire ainsi la possibilité de contamination future.

## **Le régime de gestion des immobilisations**

Le régime proposé de gestion des immobilisations est un processus intégré qui prévoit la participation du ministre, de la haute direction et des responsables ministériels, de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, des Premières nations et d'autres parties concernées au besoin. Il vise à assurer la mise en place de processus efficaces de planification, ainsi que le repérage et la gestion efficaces des risques. Ce régime a pour but une utilisation optimale des biens et leur gestion en fonction de leur cycle de vie. Il prévoit des processus et des mesures de contrôle appropriés pour évaluer les résultats et en faire rapport. Le régime veut assurer l'application des principes et des pratiques du développement durable et la prise de décisions d'investissement conformes aux priorités, aux principes et aux objectifs établis pour le pays et pour le programme. Le Graphique 1 plus bas présente les principaux éléments du régime.



**Graphique 1 : Régime de gestion des immobilisations — Principaux éléments**

Les mesures et les échéanciers particuliers sont donnés au Tableau 6. Pour bien mettre en œuvre du régime de gestion des immobilisations, il importe grandement de préciser les rôles et les responsabilités de la haute direction, des fonctionnaires et des partenaires. Le Tableau 7 définit les rôles et les responsabilités des principaux intervenants ainsi que les mesures requises. Quant au Tableau 8, il donne un aperçu du processus de gestion du programme d'immobilisations, notamment les principaux éléments — la planification, les décisions, l'attribution des ressources, la mesure du rendement et les rapports — et de la façon dont les Premières nations, les secteurs et les régions contribuent au cadre national.

**Tableau 6 : Régime de gestion des immobilisations — Mesures et échéanciers**

Élément	Description	Mesures et échéanciers
Gestion des données et condition des biens	Un système de gestion intégré des données est essentiel pour disposer de renseignements sur la condition des biens.	Poursuivre la modernisation et l'intégration des systèmes en commençant par la rationalisation des données (mars 2005).
	Les terres, les bâtiments, l'infrastructure et le logement doivent être inspectés régulièrement pour mettre à jour la base de données.	Introduire le Calculateur des besoins en réfection ou en remplacement des biens (voir l'Appendice B) (mars 2005).  Améliorer le régime national d'inspection (mars 2003).
Mesures du rendement	Le rendement doit être évalué en fonction d'objectifs et de résultats correspondant aux priorités nationales et aux ressources approuvées.	Les conseils de gestion de l'investissement se réuniront au moins deux fois l'an pour passer en revue les rapports sur le rendement et apporter les retouches nécessaires aux plans d'investissement (mesure continue qui sera mise en œuvre à compter de mars 2003).
	Les conseils de gestion de l'investissement examineront régulièrement les rapports sur le rendement pour faire un suivi efficace des progrès réalisés vers l'atteinte des objectifs prioritaires nationaux et recommanderont au Ministre des ajustements à l'attribution des ressources lorsque c'est nécessaire.	Les principaux secteurs et les régions élaboreront des indicateurs de rendement, des objectifs et des cadres d'évaluation dans le contexte de l'exercice de renouvellement des autorisations, assurant ainsi une cohérence nationale. Le Conseil national de gestion de l'investissement (CNGI) recommandera au Ministre les objectifs nationaux et les résultats à cibler (septembre 2003).
Gestion/Analyse de l'investissement	Les activités de gestion et d'analyse des investissements insisteront sur leur conformité aux priorités nationales. Ces activités respecteront les critères d'établissement des priorités et se concentreront sur la gestion du cycle de vie des biens pour tirer le meilleur parti des possibilités en matière de réfection ou de dotation en nouveaux capitaux.	Mettre en place un système d'établissement des priorités régionales fondées sur les priorités nationales (mars 2004).  Revoir les modes actuels de répartition pour être en mesure de consacrer les fonds aux priorités nationales (mars 2004).
	L'objectif est d'assurer que les ressources sont bien consacrées aux priorités nationales; il pourrait se révéler nécessaire de modifier les modes de répartition des fonds et les ententes de financement.	

Élément	Description	Mesures et échéanciers
Planification	Le processus de planification proposé tire parti du modèle de plans d'immobilisations des collectivités (conformément aux priorités et à l'orientation nationales) aux fins d'examen par les conseils régionaux de gestion de l'investissement (CRGI).	Élaborer des stratégies de communication pour présenter le régime amélioré de gestion des immobilisations, clarifier les rôles et les responsabilités et évaluer les capacités de planification des immobilisations des Premières nations (mars 2003).
	Les plans d'investissement sectoriels/régionaux sont élaborés en fonction des plans d'immobilisations des Premières nations et en tenant compte des besoins sectoriels ou relatifs aux biens en dépôt (par ex. le matériel informatique, les véhicules, etc.).	Établir et confirmer le CNGI et les CRGI (mars 2003).  Présenter au CNGI les premiers plans et stratégies d'investissement conçus dans le cadre du nouveau régime de gestion des immobilisations et les réviser par la suite dans le contexte de la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR) (mai 2003).
	Le CNGI définit une orientation stratégique, établit les priorités nationales et élabore une stratégie nationale d'investissement fondée sur les plans d'investissement des régions et des secteurs.	Améliorer le processus actuel de planification des immobilisations du Programme des affaires indiennes et inuites (PAII) en vue d'appuyer la mise en œuvre du plan d'immobilisations à long terme (mars 2004).  Réaliser une étude exhaustive du PAII pour évaluer les capacités, la durabilité et les pratiques de reddition des comptes des Premières nations (mai 2004).
Prise de décisions	Dans le processus décisionnel, le ministre étudiera et approuvera les priorités nationales et la stratégie nationale d'investissement recommandée par le CNGI, notamment le plan d'immobilisations à long terme et les modes de répartition des fonds.	Le CNGI confirmera les priorités nationales et recommandera les niveaux de financement annuels pour toutes les catégories de biens aux fins d'approbation par le ministre à compter de décembre 2003, puis annuellement par la suite.
	Ce processus permettra de redonner le bon degré d'importance à chacune des priorités concurrentes au chapitre des programmes et dans les catégories de biens.	Le CNGI soumettra à l'approbation du ministre une stratégie nationale d'investissement s'appliquant à l'ensemble du Ministère pour toutes les catégories de biens (septembre 2003).
		Le CNGI passera en revue chaque année le plan d'immobilisations à long terme et recommandera des ajustements en matière de ressources durant l'exercice de MJANR (octobre 2003).

Élément	Description	Mesures et échéanciers
Gestion des risques et développement durable	La gestion des risques, la gestion environnementale et le développement durable font partie intégrante du processus de gestion, notamment la prise de décisions, la planification, la gestion de l'investissement, la mesure du rendement et les rapports pertinents ainsi que la gestion des données.	Établir un cadre organisationnel de gestion qui détermine le degré de risque auquel est exposé le Ministère pour chacune des priorités nationales. Les résultats de l'évaluation des risques serviront à gérer les ressources pour chacune de ces priorités (mars 2003).  Poursuivre l'intégration des principes de développement durable et de gestion environnementale dans la gestion des biens et des obligations ministérielles (sur une base continue).

### Tableau 7 : Régime de gestion des immobilisations — Rôles et responsabilités

Principaux intervenants	Rôles et responsabilités	Mesures requises
Ministre	Approbations.	En place.
Sous-ministre	Approbations.	En place.
Sous-ministre associé	Président du Comité des opérations (Conseil national de gestion de l'investissement).	Doit être nommé en mars 2003.
Comité de la haute direction	S'assurer que toutes les décisions stratégiques, y compris celles concernant les biens en dépôt, les immobilisations des Premières nations et les investissements, s'appuient mutuellement.	Amélioration (mesure continue).
	Membres du Conseil national de gestion de l'investissement.	À faire en mars 2003.
	Membres du Comité de gestion des finances.	En place.
	Présidents et membres des conseils sectoriels et régionaux de gestion de l'investissement.	Cela doit être établi et confirmé en mars 2003.
Régions	Mise en œuvre du régime de gestion des immobilisations.	Amélioration (mesure continue).
	Appui aux Premières nations dans l'exercice des rôles et des responsabilités que leur attribue le régime de gestion des immobilisations.	Amélioration (mesure continue).

Principaux intervenants	Rôles et responsabilités	Mesures requises
Secteurs	Offrir un soutien opérationnel, stratégique et consultatif aux régions dans la mise en œuvre du régime de gestion des immobilisations — au nombre des principaux intervenants graphiquent les Politiques et les programmes socioéconomiques (PPSE), les Services ministériels, Vérification et évaluation, les Services fonciers et fiduciaires, le Programme des affaires du Nord.	Amélioration (mesure continue).
	Offrir des services de secrétariat au Conseil national de gestion de l'investissement (le PPSE devrait jouer un rôle de premier plan).	Cela doit être établi d'ici décembre 2002.
TPSGC	Fournir un soutien technique et consultatif aux régions et aux secteurs.	En place.
	Membres des conseils national, régionaux et sectoriels de gestion de l'investissement.	En place.
Premières nations	Élaborer des plans d'immobilisations communautaires tenant compte des priorités nationales.	En place/amélioration (mesure continue).
	Produire des rapports tel que stipulé dans les ententes de financement.	En place/amélioration (mesure continue).
	Gérer et administrer les biens et les projets.	En place/amélioration (mesure continue).
	Nommer les membres des conseils régionaux de gestion de l'investissement.	En place/cela doit être établi d'ici mars 2003.
D'autres importants partenaires (par exemple, Santé Canada, Environnement Canada, Infrastructures Canada, Secrétariat du Conseil du Trésor, Société canadienne d'hypothèques et de logement).	Susciter la coopération interministérielle et appuyer le programme.	En place/amélioration (mesure continue).

**Tableau 8 : Processus de gestion du programme d'immobilisations — Aperçu**

Principaux éléments	Premières nations (PN)	Régions/Secteurs	Entités nationales
Planification	<p>Plans d'immobilisations communautaires ainsi que de fonctionnement et d'entretien (F&amp;E).</p> <p>Plans de développement matériel.</p> <p>Répertoire et données sur la condition des biens.</p>	<p>Les régions passent en revue les plans et les données des Premières nations (PN) et élaborent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>des plans d'immobilisations et de F&amp;E, y compris pour les sites contaminés et les biens en dépôt;</li> <li>des plans d'immobilisations (plans quinquennaux et plans pour les projets de plus de 1,5 million de dollars).</li> </ul> <p>Les secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>produisent des plans d'immobilisations pour les biens en dépôt (par exemple, des plans en TI), ainsi que des politiques, des directives et des normes.</li> </ul> <p>Le Programme des affaires du Nord (PAN) élabore le plan annuel pour les sites contaminés dans le Nord.</p>	<p>Le Conseil national de gestion de l'investissement (CNGI) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>étudie les plans sectoriels et régionaux;</li> <li>élabore la stratégie nationale d'investissement;</li> <li>supervise le cadre de gestion des risques;</li> <li>met en œuvre le régime de gestion des immobilisations.</li> </ul>
Prise de décisions	<p>Le chef et le conseil approuvent les plans et les projets de la collectivité.</p> <p>Les décisions locales se conforment aux priorités nationales et répondent aux besoins de la collectivité.</p> <p>Les Premières nations disposent de la latitude et des stimulants que leur accordent les ententes de financement.</p>	<p>Étudient et approuvent les plans d'immobilisations et les plans de F&amp;E pour les biens des Premières nations et ceux en dépôt avant l'attribution des ressources.</p> <p>Approuvent les projets de moins de 15 millions de dollars.</p> <p>S'assurent que les stratégies d'investissement sont conformes aux priorités et aux politiques nationales.</p>	<p>Le ministre effectue une supervision générale et accorde son approbation.</p> <p>Le SCT approuve le plan d'immobilisations à long terme et les projets d'immobilisations de plus de 15 millions de dollars dans les réserves et ceux de plus de 7 millions de dollars en dehors des réserves.</p> <p>Le CNGI établit les priorités nationales, les critères de fixation des priorités et la répartition des fonds et recommande la stratégie nationale d'investissement aux fins d'étude et d'approbation.</p>
Provenance des ressources	<p>Négocient les ententes de financement.</p> <p>Attribuent des ressources de gestion du programme et mettent les plans d'immobilisations et de F&amp;E en œuvre.</p> <p>Recettes de source autonome.</p>	<p>Modes régionaux et sectoriels de répartition des fonds.</p> <p>Négociation et surveillance des ententes de financement.</p>	<p>Modes nationaux d'attribution des ressources en fonction des priorités.</p> <p>Ententes de financement (modèles nationaux).</p>

Principaux éléments	Premières nations (PN)	Régions/Secteurs	Entités nationales
Mesure du rendement/ Rapports	Rapports réguliers sur l'état des projets.  Rapports annuels d'auto-évaluation sur le F&E.  Modalités et conditions conformes aux ententes de financement.  Rapports au chef, au conseil et à la collectivité.  Rapports financiers vérifiés.  Objectifs et résultats de la collectivité.	Activités de surveillance et d'assurance de la conformité (par ex. inspections, collecte des données et études).  Vérifications et évaluations de projets.  Dossiers de projets.  Gestion de projets.  Mesures correctives.  Maintien des bases de données.  Objectifs et résultats régionaux.  Analyse de l'investissement.	Surveillance, vérification et évaluation du programme.  <i>Rapport sur le rendement du Ministère, Rapport sur les plans et les priorités</i> , mise à jour annuelle des niveaux de référence, plan d'immobilisations à long terme.  Mesures correctives.  Maintien des bases de données nationales.  Objectifs/résultats nationaux.  Analyse de l'investissement.

## Les principales activités de planification, de décision et de reddition des comptes

On décrit plus bas les principales activités de planification, de prise de décisions et de reddition des comptes dans le processus de gestion du programme d'immobilisations d'AINC, en fonction de leur cycle annuel. Le Graphique 2 illustre le cycle annuel de ces activités.

### Le cycle de planification (mai à novembre) :

- Les Premières nations élaborent ou mettent à jour leurs plans d'immobilisations et de F&E quinquennaux (mai à août).
- Les secteurs élaborent ou mettent à jour leurs plans d'immobilisations et de F&E quinquennaux pour les biens en dépôt et les sites contaminés dans le Nord (mai à août).
- Les régions et les secteurs élaborent les plans d'investissement régionaux (août à septembre) en se fondant sur les plans des Premières nations et les plans sectoriels, les priorités nationales, les critères d'établissement des priorités et les bases de données (par exemple, SGBS, SAGI, SSIB, Accès 2000) et dans les niveaux de financement repères.
- Les plans d'investissement régionaux et sectoriels, précisant les détails des programmes d'immobilisations et de F&E des régions et des secteurs, sont présentés au CNGI aux fins d'étude et d'intégration (octobre). Ces documents ne doivent pas compter plus de deux ou trois pages. Ils doivent être ratifiés et (ou) approuvés par le CNGI avant que toutes les ressources soient attribuées. De plus, ils sont rajustés au besoin.

- Le CNGI prépare une stratégie nationale d'investissement fondée sur les plans régionaux et sectoriels aux fins d'examen et d'approbation par le ministre (novembre).

Le cycle de prise de décisions et de reddition des comptes (novembre à février) :

- Le ministre étudie et approuve (janvier et février) :
  - la stratégie nationale d'investissement;
  - les priorités nationales et les critères d'établissement des priorités;
  - les modes de répartition des fonds.
- Le Conseil national de gestion de l'investissement (CNGI) procède comme suit :
  - il recommande à l'approbation du ministre la stratégie nationale d'investissement, les priorités nationales, les critères d'établissement des priorités et les modes de répartition des fonds (décembre);
  - il établit les niveaux de dépense repères ou les objectifs pour les immobilisations et le F&E qui doivent être ratifiés par le Comité de gestion des finances (CGF) et approuvés par le ministre (janvier et février);
  - il définit les affectations budgétaires proposées pour les conseils sectoriels et régionaux de gestion de l'investissement (janvier et février).



**Graphique 2 : Programme d'immobilisations — Processus de gestion**  
**Cycle de planification, de prise de décisions et de reddition des comptes**

Les activités de mise en œuvre, de mesure du rendement et de présentation de rapports se déroulent durant toute l'année comme suit :

#### **La mise en œuvre (sur une base continue)**

Les secteurs et les régions pourront procéder à la mise en œuvre complète de leurs plans seulement après que le CNGI les aura examinés et que le ministre aura approuvé ces plans et leur financement pour l'année qui vient. Ensuite, les régions et les secteurs pourront conclure les négociations et signer les ententes de financement (décembre à février).

- Les Premières nations, les secteurs et les régions veilleront ensemble à ce qui suit :
  - la production et l'examen de rapports réguliers sur l'état d'avancement des projets;
  - le respect des conditions et des modalités des ententes de financement;
  - l'atteinte des objectifs ou l'obtention des résultats (fondés sur les priorités nationales) déterminés dans les régions et les collectivités;
  - la réalisation des vérifications et des évaluations de projets;
  - l'exécution d'analyses de l'investissement ainsi que d'activités de surveillance ou d'assurance de la conformité (comme des inspections, la collecte de données et des examens);
  - la mise à jour des dossiers de projets et la prise de mesures correctives (au besoin);
  - le maintien des bases de données;
  - la vérification que les ajustements aux plans approuvés sont conformes aux critères d'établissement des priorités nationales.

#### **La mesure du rendement et la présentation de rapports (sur une base continue)**

- Les objectifs visés en matière de rendement et la mesure du rendement (les progrès dans la réalisation des plans) doivent être consignés dans le *Rapport sur les plans et les priorités* (mars), le *Rapport sur le rendement* du Ministère (novembre) et la MJANR (septembre).
- Les vérifications et les évaluations prévues dans le plan ministériel des vérifications doivent avoir lieu.
- Les états financiers doivent être vérifiés (juillet et août).





**partie**  
**partie**

**Les profils de financement et  
les grands projets**

**Rhét**



## Section

# I

## **Affaires indiennes et du Nord Canada**

- La valeur et la condition des biens
- Niveaux de référence par élément et par programme
- Niveaux de référence par élément et par catégorie de dépenses
- Coûts de l'investissement d'AINC par élément et par catégorie de dépenses

Les chiffres reflètent les prévisions actuelles des dépenses planifiées pour les projets. Comme il existe un certain degré d'incertitude dans les projections à long terme, les prévisions seront révisées en conséquence.

Report

## La valeur et la condition des biens

AINC maintient des systèmes de gestion des biens pour suivre l'évolution de la quantité, de la valeur de remplacement et de la condition matérielle des biens. Les données aux Tableaux 9 à 11 montrent la situation sur le plan national et par classe de biens.

Le SRCB comporte des renseignements sur la condition matérielle actuelle des biens pour lesquels des fonds de F&E sont tirés de l'élément Immobilisations et l'entretien — Biens des Premières nations du programme d'immobilisations d'AINC. L'information est mise à jour chaque année d'après les résultats des inspections réalisées sur place par des consultants et le personnel de l'unité technique des conseils tribaux. Le Système informatisé de gestion des installations (SIGI), le module sur les immobilisations des SSIB et Access 2000 servent à consigner et à surveiller les biens en dépôt. Les données de ces systèmes sont utilisées dans les activités de planification et d'établissement des budgets.

Le Ministère envisage l'adoption d'une approche davantage axée sur le cycle de vie pour le financement de biens importants; les données sur la condition et la valeur de remplacement serviront à produire une analyse de l'investissement à long terme et un plan connexe en vue de fournir des fonds pour les infrastructures communautaires (voir le Calculateur des besoins en réfection ou en remplacement des biens à l'Appendice B — Les systèmes de gestion des données). On prévoit que les données seront passées en revue périodiquement par les conseils national et régionaux de gestion de l'investissement et qu'elles influenceront l'établissement des priorités tout en procurant des renseignements pour la mesure du rendement.

## Immobilisations et entretien — Biens des Premières nations

Ces derniers sont inspectés et évalués en fonction de la cote de l'état général (CEG), qui varie comme suit :

0 = fermé, 1-3 = médiocre, 4-6 = satisfaisant, 7-9 = bon, et 10 = nouveau

**Tableau 9 : Biens des Premières nations — Condition et valeur de remplacement (fondées sur le SRCB de 2001-2002)**

Classe de biens	Valeur de remplacement		Inspectés (%)	Fermé (%)	Médiocre (%)	Satisfaisant (%)	Bon (%)	Nouveau (%)
	(en millions de dollars)	Quantité/ Unités						
Approvisionnement en eau (conduites)	832,8	3 798 796 mètres	79	1	1	9	53	14
Approvisionnement en eau (matériel)	394,2	3 314 unités	80	2	3	14	48	12
Eaux usées (conduites)	343,0	1 661 678 mètres	76	0	1	11	49	15
Eaux usées (matériel)	315,0	2 906 unités	77	1	4	17	45	11
Déchets solides	23,4	287 sites	83	6	19	30	23	5
Incinérateurs	0,1	2 unités	50	0	0	0	0	50
Routes	2 828,3	12 288 km	81	1	8	41	28	3
Ponts	131,4	50 295 m <sup>2</sup>	87	1	5	16	59	7
Lutte contre les incendies	57,4	405 camions	79	1	6	17	45	10
Véhicules	42,6	616 camions	70	3	8	19	30	10
Électricité (transmission et distribution)	58,5	191 km	50	0	3	3	31	14
Électricité (éclairage des rues)	30,2	10 323 unités	73	0	0	2	55	17
Bâtiments (enseignement)	3 095,5	1 123 649 m <sup>2</sup>	80	1	1	15	48	15
Bâtiments (utilitaires)	502,6	317 122 m <sup>2</sup>	80	2	10	29	32	7
Bâtiments (administratifs)	710,1	400 235 m <sup>2</sup>	80	0	5	17	47	10
Bâtiments (institutionnels)	235,0	129 429 m <sup>2</sup>	76	1	3	16	47	10
Bâtiments (services publics)	106,9	87 793 m <sup>2</sup>	77	1	4	13	46	14
Bâtiments (loisirs)	1 217,9	717 122 m <sup>2</sup>	81	1	8	24	39	8

**Tableau 10 : Condition et valeur de remplacement des logements (fondées sur la base de données sur le logement et les infrastructures en 2001–2002)**

Nombre total de logements	Valeur de remplacement approximative (en millions de dollars)	Nombre d'unités de logement			
		exigeant des réparations majeures	exigeant des réparations mineures	exigeant d'être remplacées	satisfaisantes
91 282	7 200 \$	14 497	21 041	4 720	51 024

### Les biens en dépôt

Les Premières nations et le Ministère ont tous intérêt à mesurer l'efficacité du programme d'immobilisations et, dans bien des cas, la réussite ne peut être mesurée qu'en observant les résultats avec le temps. Les cotes sur la condition présentées dans le Tableau 11 servent de points de repère pour évaluer le degré de protection des biens.

**Tableau 11 : Biens en dépôt — Condition et valeur de remplacement (fondées sur les bases de données de 2001–2002)**

Classe de biens	Valeur de remplacement (en millions de dollars)	Quantité (unités)	Condition (Unités)			
			Médiocre	Satisfaisant	Bon	Nouveau
Biens immobiliers (terres, bâtiments, infrastructures)	88,1	264	32	61	153	18

Classe de biens	Valeur de remplacement (en millions de dollars)	Quantité (unités)	Étape du cycle de vie (Unités)			
			Nouveau	Moyen	Fini	Dépassé
Informatique (matériel et logiciels)	28,7	648	75	164	263	146
Parc de véhicules (légers et lourds)	4,3	119	36	8	19	56
Machinerie et matériel	0,7	112	11	23	33	45

**Niveaux de référence par élément et par programme  
(en milliers de dollars)**

**Dépenses réelles**

Élément/Programme	2001-2002		
	Imm.	F & E	Total
<b>Immobilisations et entretien des installations (IEI)</b>			
<b>Programme des affaires indiennes et inuites</b>	620 473	292 415	912 888
<b>Biens en dépôt</b>			
Programme des affaires indiennes et inuites	7 019	821	7 840
Programme des affaires du Nord	1 757	469	2 226
Programme de l'administration	12 577	9 456	22 033
<b>Sous-total (Biens en dépôt)</b>	<b>21 353</b>	<b>10 746</b>	<b>32 099</b>
<b>Nord — Sites contaminés</b>			
Programme des affaires du Nord	33 000	0	33 000
<b>Grand Total</b>	<b>674 826</b>	<b>303 161</b>	<b>977 987</b>

**Dépenses prévues**

Élément/Programme	2002-2003			2003-2004			2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total
<b>Immobilisations et entretien des installations (IEI)</b>															
<b>Programme des affaires indiennes et inuites</b>	661 276	304 010	965 286	630 201	306 628	936 829	611 708	309 304	921 012	596 141	315 491	911 632	606 624	321 800	928 424
<b>Biens en dépôt</b>															
Programme des affaires indiennes et inuites	12 750	1 739	14 489	13 021	871	13 892	6 510	807	7 317	4 675	777	5 452	2 415	777	3 192
Programme des affaires du Nord	1 743	417	2 160	722	406	1 128	438	407	845	285	407	692	182	408	590
Programme de l'administration	19 735	5 552	25 287	10 379	6 828	17 207	5 164	7 665	12 829	3 855	7 924	11 779	1 050	8 627	9 677
<b>Sous-total (Biens en dépôt)</b>	<b>34 228</b>	<b>7 708</b>	<b>41 936</b>	<b>24 122</b>	<b>8 105</b>	<b>32 227</b>	<b>12 112</b>	<b>8 879</b>	<b>20 991</b>	<b>8 815</b>	<b>9 108</b>	<b>17 923</b>	<b>3 647</b>	<b>9 812</b>	<b>13 459</b>
<b>Nord — Sites contaminés</b>															
Programme des affaires du Nord	33 000	0	33 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Grand Total</b>	<b>728 504</b>	<b>311 718</b>	<b>1 040 222</b>	<b>654 323</b>	<b>314 733</b>	<b>969 056</b>	<b>623 820</b>	<b>318 183</b>	<b>942 003</b>	<b>604 956</b>	<b>324 599</b>	<b>929 555</b>	<b>610 271</b>	<b>331 612</b>	<b>941 883</b>

## Niveaux de référence par élément et par catégorie de dépense (en milliers de dollars)

### Dépenses réelles

Élément/Catégorie	2001-2002		
	Imm.	F & E	Total
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>			
Infrastructure	316 530	207 546	524 076
Éducation	154 320	81 312	235 632
Logement	149 623	3 557	153 180
<b>Sous-total (IEI)</b>	<b>620 473</b>	<b>292 415</b>	<b>912 888</b>
<b>Biens en dépôt</b>			
Biens immobiliers (Terres, bâtiments, infrastructure)	6 343	290	6 633
Informatique (Matériel et logiciel)	14 257	9 646	23 903
Flotte (Légère et lourde)	307	254	561
Machines et matériel	446	556	1 002
<b>Sous-total (Biens en dépôt)</b>	<b>21 353</b>	<b>10 746</b>	<b>32 099</b>
<b>Nord — sites contaminés</b>			
Nord — sites contaminés	33 000	0	33 000
<b>Grand Total</b>	<b>674 826</b>	<b>303 161</b>	<b>977 987</b>

### Dépenses prévues

Élément/Catégorie	2002-2003			2003-2004			2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>															
Infrastructure	351 655	217 444	569 099	314 551	218 567	533 118	290 145	219 482	509 627	268 547	223 872	492 419	272 878	228 349	501 227
Éducation	157 406	82 938	240 344	160 791	84 360	245 151	164 007	86 047	250 054	167 287	87 768	255 055	170 633	89 523	260 156
Logement	152 215	3 628	155 843	154 859	3 701	158 560	157 556	3 775	161 331	160 307	3 851	164 158	163 113	3 928	167 041
<b>Sous-total (IEI)</b>	<b>661 276</b>	<b>304 010</b>	<b>965 286</b>	<b>630 201</b>	<b>306 628</b>	<b>936 829</b>	<b>611 708</b>	<b>309 304</b>	<b>921 012</b>	<b>596 141</b>	<b>315 491</b>	<b>911 632</b>	<b>606 624</b>	<b>321 800</b>	<b>928 424</b>
<b>Biens en dépôt</b>															
Biens immobiliers (Terres, bâtiments, infrastructure)	10 379	678	11 057	7 515	880	8 395	1 276	777	2 053	1 820	777	2 597	120	777	897
Informatique (Matériel et logiciel)	22 486	6 755	29 241	15 822	6 967	22 789	8 215	7 846	16 061	5 425	8 065	13 490	2 050	8 768	10 818
Flotte (Légère et Lourde)	1 260	216	1 476	700	199	899	2 538	197	2 735	1 490	207	1 697	1 397	208	1 605
Machines et matériel	103	59	162	85	59	144	83	59	142	80	59	139	80	59	139
<b>Sous-total (Biens en dépôt)</b>	<b>34 228</b>	<b>7 708</b>	<b>41 936</b>	<b>24 122</b>	<b>8 105</b>	<b>32 227</b>	<b>12 112</b>	<b>8 879</b>	<b>20 991</b>	<b>8 815</b>	<b>9 108</b>	<b>17 923</b>	<b>3 647</b>	<b>9 812</b>	<b>13 459</b>
<b>Nord — sites contaminés</b>															
Nord — sites contaminés	33 000	0	33 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Grand Total</b>	<b>728 504</b>	<b>311 718</b>	<b>1 040 222</b>	<b>654 323</b>	<b>314 733</b>	<b>969 056</b>	<b>623 820</b>	<b>318 183</b>	<b>942 003</b>	<b>604 956</b>	<b>324 599</b>	<b>929 555</b>	<b>610 271</b>	<b>331 612</b>	<b>941 883</b>

## Coûts d'investissement du MAINC par élément et par catégorie de dépense

Immobilisations et entretien des installations	
Catégorie de dépense	Coût de remplacement (milliards de \$)
Infrastructure	7,8
Éducation	3,1
Logement	<u>7,2</u>
<b>Grand Total</b>	<b>18,1</b>

Biens en dépôt			
Catégorie de dépense (en millions de dollars)	Coût historique	Valeur comp- table nette	Coût de remplacement
Biens immobiliers (Terres, bâtiments, infrastructure)	52,6	41,6	88,1
Informatique (Matériel et logiciel)	28,0	7,7	28,7
Flotte (Légère et lourde)	3,9	1,3	4,3
Machines et équipement	0,6	0,3	0,7
<b>Grand Total</b>	<b>85,1</b>	<b>50,9</b>	<b>121,8</b>



## Section

# II

## **Le Programme d'immobilisations et d'entretien**

- Niveaux de référence pour l'entretien des immobilisations et des installations par programme et par catégorie de dépenses
- Financement de l'entretien des immobilisations et des installations par grand projet d'immobilisations

Les chiffres reflètent les prévisions actuelles des dépenses planifiées pour les projets. Comme il existe un certain degré d'incertitude dans les projections à long terme, les prévisions seront révisées en conséquence.

Prêt

## Niveaux de référence des immobilisations et entretien des installations par programme et par catégorie de dépense (en milliers de dollars)

### Programme : Affaires indiennes et inuites

Catégorie de dépense	Dépenses réelles						Dépenses prévues											
	2001-2002			2002-2003			2003-2004			2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total
<b>Infrastructure</b>																		
<b>Niveaux de référence/services votés</b>																		
Infrastructure des Premières nations	199,456	194,823	394,279	189,456	194,823	384,279	193,445	198,971	392,416	198,138	202,578	400,716	202,301	206,882	409,183	206,547	211,272	417,819
Sites contaminés — Réserves	0	0	0	10,000	0	10,000	10,000	0	10,000	10,000	0	10,000	10,000	0	10,000	10,000	0	10,000
Services immobiliers	0	12,600	12,600	0	12,600	12,600	0	12,600	12,600	0	12,600	12,600	0	12,600	12,600	0	12,600	12,600
<b>Sous-total (Services votés)</b>	<b>199,456</b>	<b>207,423</b>	<b>406,879</b>	<b>199,456</b>	<b>207,423</b>	<b>406,879</b>	<b>203,445</b>	<b>211,571</b>	<b>415,016</b>	<b>208,138</b>	<b>215,178</b>	<b>423,316</b>	<b>212,301</b>	<b>219,482</b>	<b>431,783</b>	<b>216,547</b>	<b>223,872</b>	<b>440,419</b>
<b>Rajustements approuvés</b>																		
Détérioration	26,735	0	26,735	43,405	0	43,405	25,790	0	25,790	25,844	0	25,844	0	0	0	0	0	0
Rassembler nos forces (RNF)	50,000	0	50,000	50,000	0	50,000	50,000	0	50,000	50,000	0	50,000	50,000	0	50,000	50,000	0	50,000
Programme national des travaux d'infrastructure	1,371	123	1,494	11,137	122	11,259	18,617	72	18,689	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Réinstallation de Davis Inlet (approuvé par SCT)	14,786	0	14,786	9,884	0	9,884	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Réinstallation de Davis Inlet (Services votés)	22,182	0	22,182	28,824	0	28,824	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Guérison des Innus	0	0	0	2,960	5,751	8,711	10,006	3,317	13,323	7,051	0	7,051	0	0	0	0	0	0
Infrastructure marine dans le Nunavik	2,000	0	2,000	2,000	0	2,000	2,000	0	2,000	2,000	0	2,000	2,000	0	2,000	2,000	0	2,000
<b>Autres rajustements</b>																		
Croissance de 2 % des services votés de 2001-2002 de 406 879 \$	0	0	0	3,989	4,148	8,137	4,069	4,231	8,300	4,163	4,304	8,467	4,246	4,390	8,636	4,331	4,477	8,808
Rajustement de formule F & E	0	0	0	0	0	0	624	(624)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total (Niveaux de référence révisés)</b>	<b>316,530</b>	<b>207,546</b>	<b>524,076</b>	<b>351,655</b>	<b>217,444</b>	<b>569,099</b>	<b>314,551</b>	<b>218,567</b>	<b>533,118</b>	<b>290,145</b>	<b>219,482</b>	<b>509,627</b>	<b>268,547</b>	<b>223,872</b>	<b>492,419</b>	<b>272,878</b>	<b>228,349</b>	<b>501,227</b>
<b>Éducation</b>																		
<b>Services votés/Niveaux de référence</b>	154,320	81,312	235,632	154,320	81,312	235,632	157,406	82,938	240,344	160,791	84,360	245,151	164,007	86,047	250,054	167,287	87,768	255,055
<b>Autres rajustements</b>																		
Croissance de 2 % des services votés de 2001-2002 de 235 632 \$	0	0	0	3,086	1,626	4,712	3,148	1,659	4,807	3,216	1,687	4,903	3,280	1,721	5,001	3,346	1,755	5,101
Rajustement de formule F & E	0	0	0	0	0	0	237	(237)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total (Niveaux de référence révisés)</b>	<b>154,320</b>	<b>81,312</b>	<b>235,632</b>	<b>157,406</b>	<b>82,938</b>	<b>240,344</b>	<b>160,791</b>	<b>84,360</b>	<b>245,151</b>	<b>164,007</b>	<b>86,047</b>	<b>250,054</b>	<b>167,287</b>	<b>87,768</b>	<b>255,055</b>	<b>170,633</b>	<b>89,523</b>	<b>260,156</b>
<b>Logement</b>																		
<b>Services votés/Niveaux de référence</b>	129,623	3,557	133,180	129,623	3,557	133,180	132,215	3,628	135,843	134,859	3,701	138,560	137,556	3,775	141,331	140,307	3,851	144,158
<b>Rajustements approuvés</b>																		
Rassembler nos forces (RNF)	20,000	0	20,000	20,000	0	20,000	20,000	0	20,000	20,000	0	20,000	20,000	0	20,000	20,000	0	20,000
<b>Autres rajustements</b>																		
Croissance de 2 % des services votés de 2001-2002 de 133 180 \$	0	0	0	2,592	71	2,663	2,644	73	2,717	2,697	74	2,771	2,751	76	2,827	2,806	77	2,883
<b>Sous-total (Niveaux de référence révisés)</b>	<b>149,623</b>	<b>3,557</b>	<b>153,180</b>	<b>152,215</b>	<b>3,628</b>	<b>155,843</b>	<b>154,859</b>	<b>3,701</b>	<b>158,560</b>	<b>157,556</b>	<b>3,775</b>	<b>161,331</b>	<b>160,307</b>	<b>3,851</b>	<b>164,158</b>	<b>163,113</b>	<b>3,928</b>	<b>167,041</b>
<b>Grand Total</b>	<b>620,473</b>	<b>292,415</b>	<b>912,888</b>	<b>661,276</b>	<b>304,010</b>	<b>965,286</b>	<b>630,201</b>	<b>306,628</b>	<b>936,829</b>	<b>611,708</b>	<b>309,304</b>	<b>921,012</b>	<b>596,141</b>	<b>315,491</b>	<b>911,632</b>	<b>606,624</b>	<b>321,800</b>	<b>928,424</b>

N.B. : Augmentation des ressources de 5 millions de dollars par année (2 millions de dollars : effectifs et exploitation pour 20 ETP; 2 millions de dollars : inspections; et 1 million de dollars : systèmes) est recommandée afin de renforcer la capacité des régions et de l'administration centrale à mettre en oeuvre le plan des immobilisations à long terme et le régime de gestion.

Les dépenses planifiées ci-dessus sont fondées sur les dépenses effectuées en 2001-2002 et ajustées en fonction d'un taux de croissance annuel de 2 p. 100. Ces chiffres tiennent également compte d'ajustements qui doivent être apportés aux initiatives approuvées par le Conseil du Trésor, ainsi que de montants transférés à l'interne pour les sites contaminés dans les réserves et les sites contaminés dans le Nord.

**Financement des immobilisations et de l'entretien des installations — détails par grand projet  
(en milliers de dollars)**

	<b>2002–2003</b>	<b>2003–2004</b>	<b>2004–2005</b>	<b>2005–2006</b>	<b>2006–2007</b>
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>					
Grands projets d'immobilisations <i>(Les grands projets d'immobilisations sont indiqués s'ils ont une valeur de plus de 1,5 million de dollars. Voir la liste détaillée par région et par grand projet d'immobilisations).</i>	237 770	208 384	191 929	157 449	130 120
Projets mineurs d'immobilisations	423 506	421 817	419 779	438 692	476 504
<b>Total en immobilisations</b>	<b>661 276</b>	<b>630 201</b>	<b>611 708</b>	<b>596 141</b>	<b>606 624</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

**Région : Récapitulation**

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<b>Atlantique</b>								
Infrastructure	150 352,0	107 180,0	40 922,0	1 500,0	750,0	0,0	0,0	0,0
Éducation	7 300,0	150,0	0,0	1 500,0	1 500,0	1 150,0	1 500,0	1 500,0
Sous-total	157 652,0	107 330,0	40 922,0	3 000,0	2 250,0	1 150,0	1 500,0	1 500,0
<b>Québec</b>								
Infrastructure	75 643,0	22 573,0	13 870,0	15 000,0	4 900,0	9 800,0	9 500,0	0,0
Éducation	12 000,0	500,0	5 000,0	6 500,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total	87 643,0	23 073,0	18 870,0	21 500,0	4 900,0	9 800,0	9 500,0	0,0
<b>Ontario</b>								
Infrastructure	539 116,8	233 346,4	42 865,6	40 500,5	43 433,0	28 556,6	22 393,6	128 021,1
Éducation	109 591,1	48 589,4	9 425,2	10 166,3	12 832,9	12 057,3	16 520,0	0,0
Sous-total	648 707,9	281 935,8	52 290,8	50 666,8	56 265,9	40 613,9	38 913,6	128 021,1
<b>Manitoba</b>								
Infrastructure	269 867,9	80 602,4	24 479,9	28 398,8	31 183,3	27 264,2	28 600,0	49 339,3
Éducation	206 388,8	75 561,3	36 367,0	29 389,1	24 326,2	19 382,8	11 158,1	10 204,3
Sous-total	476 256,7	156 163,7	60 846,9	57 787,9	55 509,5	46 647,0	39 758,1	59 543,6
<b>Saskatchewan</b>								
Infrastructure	50 226,2	11 584,6	9 475,0	8 496,6	7 120,0	5 290,0	2 700,0	5 560,0
Éducation	155 032,6	35 960,3	14 786,9	18 779,0	11 782,4	11 100,0	12 040,0	50 584,0
Sous-total	205 258,8	47 544,9	24 261,9	27 275,6	18 902,4	16 390,0	14 740,0	56 144,0
<b>Alberta</b>								
Infrastructure	17 917,6	50,0	5 921,6	3 608,0	4 338,0	4 000,0	0,0	0,0
Éducation	29 085,4	9 365,6	358,8	4 961,0	8 700,0	5 700,0	0,0	0,0
Sous-total	47 003,0	9 415,6	6 280,4	8 569,0	13 038,0	9 700,0	0,0	0,0

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

**Région : Récapitulation**

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<b>Colombie-Britannique</b>								
Infrastructure	148 257,0	17 699,6	22 562,6	27 159,8	26 363,1	17 175,4	14 216,8	23 079,7
Éducation	85 642,5	14 407,5	11 735,0	12 425,1	14 699,9	15 973,1	11 491,5	4 910,4
Sous-total	233 899,5	32 107,1	34 297,6	39 584,9	41 063,0	33 148,5	25 708,3	27 990,1
<b>Yukon</b>								
Infrastructure	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Éducation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Administration centrale</b>								
Infrastructure	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Éducation	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>								
Infrastructure	1 251 380,5	473 036,0	160 096,7	124 663,7	118 087,4	92 086,2	77 410,4	206 000,1
Éducation	605 040,4	184 534,1	77 672,9	83 720,5	73 841,4	65 363,2	52 709,6	67 198,7
<b>Total global</b>	<b>1 856 420,9</b>	<b>657 570,1</b>	<b>237 769,6</b>	<b>208 384,2</b>	<b>191 928,8</b>	<b>157 449,4</b>	<b>130 120,0</b>	<b>273 198,8</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Atlantique

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<b>Infrastructure</b>								
Traitement de l'eau à Conne River	1 500,0	424,0	1 076,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Adduction d'eau à Glooscap	1 808,0	1 000,0	808,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Réservoir d'eau et route de plage à Eskasoni	1 700,0	1 370,0	330,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Traitement central des eaux et eaux usées à Lennox	2 250,0	0,0	0,0	1 500,0	750,0	0,0	0,0	0,0
Réinstallation de Davis Inlet	143 094,0	104 386,0	38 708,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sous-total (Infrastructure)</b>	<b>150 352,0</b>	<b>107 180,0</b>	<b>40 922,0</b>	<b>1 500,0</b>	<b>750,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Éducation</b>								
Nouvelle école à Burnt Church	4 150,0	150,0	0,0	1 500,0	1 500,0	1 000,0	0,0	0,0
Expansion de l'école de Big Cove	3 150,0	0,0	0,0	0,0	0,0	150,0	1 500,0	1 500,0
<b>Sous-total (Éducation)</b>	<b>7 300,0</b>	<b>150,0</b>	<b>0,0</b>	<b>1 500,0</b>	<b>1 500,0</b>	<b>1 150,0</b>	<b>1 500,0</b>	<b>1 500,0</b>
<b>TOTAL RÉGIONAL</b>	<b>157 652,0</b>	<b>107 330,0</b>	<b>40 922,0</b>	<b>3 000,0</b>	<b>2 250,0</b>	<b>1 150,0</b>	<b>1 500,0</b>	<b>1 500,0</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Québec

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<b>Infrastructure</b>								
Wendake — Remise en état	4 000,0	200,0	1 900,0	1 900,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Kitcisakik — Nouvelle collectivité	5 900,0	0,0	0,0	0,0	1 900,0	2 000,0	2 000,0	0,0
Kanesatake — Infrastructure communautaire	1 500,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 500,0	0,0	0,0
Kanawake — Remise en état du réseau d'égouts	5 300,0	1 300,0	2 700,0	1 300,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Kitigan Zibi — Prolongation du réseau des eaux usées	3 600,0	0,0	1 800,0	1 800,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mashteuiatsh — Traitement de l'eau	1 800,0	100,0	0,0	1 700,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Weymontachie — Traitement de l'eau	1 800,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 800,0	0,0	0,0
Obedjiwan — Décontamination	3 000,0	0,0	1 500,0	1 500,0	0,0	0,0	0,0	0,0
La Romaine — Bureau de la bande	1 500,0	0,0	0,0	1 500,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pakua Shipi — Épuration de l'eau	4 000,0	200,0	1 500,0	2 300,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pakua Shipi — Eaux Usées	1 500,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 500,0	0,0
Décontamination à Waskaganish	3 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 000,0	0,0
Decontamination Lac Rapide	1 500,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 500,0	0,0	0,0
Lac Simon — Réseau d'égouts	2 143,0	73,0	2 070,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Transport marin du nord du Québec	35 100,0	20 700,0	2 400,0	3 000,0	3 000,0	3 000,0	3 000,0	0,0
<b>Sous-total (Infrastructure)</b>	<b>75 643,0</b>	<b>22 573,0</b>	<b>13 870,0</b>	<b>15 000,0</b>	<b>4 900,0</b>	<b>9 800,0</b>	<b>9 500,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Éducation</b>								
Matimekosh — Remise en état de l'école	1 500,0	0,0	0,0	1 500,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Kahnawake — Nouvelle école	10 500,0	500,0	5 000,0	5 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sous-total (Éducation)</b>	<b>12 000,0</b>	<b>500,0</b>	<b>5 000,0</b>	<b>6 500,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>TOTAL RÉGIONAL</b>	<b>87 643,0</b>	<b>23 073,0</b>	<b>18 870,0</b>	<b>21 500,0</b>	<b>4 900,0</b>	<b>9 800,0</b>	<b>9 500,0</b>	<b>0,0</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Ontario

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<b>Infrastructure</b>								
M'Chigeeng (West Bay) — Station de traitement d'eau	7 300,0	0,0	4 392,7	2 907,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Mohawks d'Akwesasne — Modernisation de la station d'épuration des eaux usées de St. Regis Village	5 855,4	5 855,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mohawks d'Akwesasne — Raccordement St. Regis/Western Chenail	3 773,9	360,4	0,0	3 413,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Mohawks d'Akwesasne — Ravitaillement en eau — Île Cornwall	9 000,0	0,0	0,0	0,0	9 000,0	0,0	0,0	0,0
Mohawks de la baie de Quinte (Tyendinaga) — Services de base	10 730,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10 730,0
Moose Deer Point — Station de traitement d'eau	3 500,0	0,0	170,0	0,0	0,0	0,0	3 330,0	0,0
Nipissing — Station de traitement d'eau (Garden Village)	6 200,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6 200,0
Nipissing — Modernisation de la station de traitement d'eau (Duchesnay)	3 500,0	0,0	150,0	0,0	0,0	3 350,0	0,0	0,0
Ojibways de Sucker Creek — Station de traitement d'eau	3 500,0	0,0	234,4	0,0	0,0	0,0	3 265,6	0,0
Oneida de la Thames (Onyota'a:ka) — Services de traitement d'eau	2 717,3	2 717,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Oneida de la Thames (Onyota'a:ka) — Modernisation des services d'eau	4 501,7	4 290,7	211,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pikwakanagan (Golden Lake) — Réseau d'adduction d'eau	5 200,0	123,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5 076,2
Saugeen — Services	10 075,0	0,0	250,0	4 625,0	5 200,0	0,0	0,0	0,0
Sheguindah — Station de traitement d'eau	2 500,0	0,0	160,0	0,0	0,0	0,0	2 340,0	0,0
Six Nations de la rivière Grand — Station de traitement d'eau	8 650,0	0,0	250,0	3 400,0	5 000,0	0,0	0,0	0,0
Mohawks de Wahta (Gibson) — Réseau d'adduction d'eau	3 500,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 500,0
Walpole Island — Station d'épuration des eaux usées	4 700,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4 700,0

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Ontario

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
Wasauksing — Station de traitement d'eau	3 125,0	0,0	200,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 925,0
Wikwemikong — Services, Phase 2	8 712,3	7 187,7	1 524,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Zhiibaahaasing (Cockburn Island) — Station de traitement d'eau	1 875,0	0,0	140,0	0,0	0,0	1 735,0	0,0	0,0
Akwesasne — Composante Croissance de l'entente quinquennale	3 031,5	1 212,6	606,3	606,3	606,3	0,0	0,0	0,0
Mohawks de la baie de Quinte (Tyendinaga) — Services à la subdivision, Phase I (205 lots)	3 895,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 895,0
Walpole Island — Services d'eaux usées à la subdivision, Phase I (205 lots)	1 938,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 938,0
Wikwemikong — Services, Phase 2	2 581,6	2 581,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Attawapiskat — Prise d'eau brute	3 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	300,0	2 700,0
Attawapiskat — Eau et égouts, Phase 2	11 496,4	11 446,4	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Brunswick House — Station de traitement d'eau	3 983,1	3 983,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Deer Lake — Services de base	9 464,3	9 464,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Eabametoong (Fort Hope) — Services à l'infrastructure (partage des coûts moitié-moitié)	1 786,5	893,2	893,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Eagle Lake — Services	4 440,0	4 190,0	250,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fort Albany — Eau et égouts, Phase 2	8 675,0	8 621,7	53,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fort Severn — Modernisation de la station de traitement d'eau	5 958,0	2 701,4	1 893,7	0,0	0,0	0,0	0,0	1 362,9
Gull Bay — Station de traitement d'eau	4 375,0	0,0	3 250,4	1 124,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Iskutewisakaygun No. 39 — Station d'épuration des égouts	3 893,8	3 550,7	343,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Kitchenubmaykoosib Inninuwoog (BTL) — Services, Phase 4b	9 777,3	9 098,1	679,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Lac Seul — Eaux de Frenchman's Head	5 151,1	4 785,0	366,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Matachewan — Station de traitement d'eau	2 701,8	219,3	0,0	1 200,0	1 282,5	0,0	0,0	0,0
Mishkeegogamang (Osnaburgh) — Services	8 191,4	8 191,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Première nation de Moose Cree — Services, Phase 2, Partie 1	2 134,5	2 134,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Première nation de Moose Cree — Services, Phase 2, Partie 2	4 515,5	2 957,0	0,0	0,0	1 558,5	0,0	0,0	0,0

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Ontario

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
Naotkamegwanning (Whitefish Bay) — Services	4 149,8	3 999,8	150,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Neskantaga (Lansdowne House) — Collecte et traitement des eaux usées	6 163,2	313,2	2 050,0	1 699,9	2 100,1	0,0	0,0	0,0
Nicickousemenecaning — Station de traitement d'eau	2 739,0	0,0	203,6	2 046,8	488,6	0,0	0,0	0,0
North Caribou — Services	8 789,5	8 789,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
North Caribou — Services, Phase 2	4 161,0	3 900,1	260,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
North Caribou — Modernisation de la station de traitement d'eau	2 691,2	2 548,1	143,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
North Spirit Lake — Services	8 127,1	8 060,1	67,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Northwest Angle n° 33 et n° 37 — Services	4 400,0	0,0	400,0	4 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ochichagwe'babigo'ining (Dalles) — Station de traitement d'eau	3 715,0	0,0	140,0	0,0	0,0	3 575,0	0,0	0,0
Ojibways d'Onegaming — Station de traitement d'eau	3 750,0	0,0	150,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 600,0
Pikangikum — Services, Phase 2	3 500,0	0,0	3 500,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pikangikum — Services, Phase 3	5 740,0	0,0	0,0	1 000,0	4 740,0	0,0	0,0	0,0
Poplar Hill — Services	8 666,4	8 536,4	130,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Red Rock — Station de traitement d'eau	3 750,0	0,0	150,0	0,0	0,0	0,0	3 600,0	0,0
Rocky Bay — Station de traitement d'eau	3 750,0	0,0	150,0	0,0	0,0	0,0	3 600,0	0,0
Sandy Lake — Services, Phase 3	6 874,0	6 874,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Shoal Lake n° 40 — Amélioration des services d'adduction d'eau	5 125,0	0,0	250,0	1 750,0	3 125,0	0,0	0,0	0,0
Stanjikoming — Services	3 562,6	3 533,4	29,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Wabaseemoong — Services	11 736,8	6 006,8	5 530,0	200,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Wabauskang — Station de traitement d'eau	3 100,0	2 208,0	892,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Wahgoshig — Station de traitement d'eau	2 089,9	135,0	1 000,0	954,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Wapekeka Lake — Services, Phase 1	10 677,5	10 435,0	242,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Wauzhushk Onigum (Rat Portage) — Amélioration du champ d'épuration	1 852,5	1 778,2	74,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Wauzhushk Onigum (Rat Portage) — Station de traitement d'eau	2 000,0	0,0	140,0	0,0	0,0	1 860,0	0,0	0,0
Webequie — Station d'épuration des égouts	2 000,0	0,0	300,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 700,0

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Ontario

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales  (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
Webequie — Station de traitement d'eau	1 500,0	0,0	200,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 300,0
Lac 'Wunnumin — Station de traitement d'eau	3 082,5	0,0	200,0	0,0	0,0	2 882,5	0,0	0,0
Fort William — Services	2 550,2	1 575,1	337,5	637,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Kashechewan — Services à la subdivision	2 269,0	1 380,0	460,0	429,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Georgina Island — Traversier/quai	5 212,3	5 212,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Attawapiskat — Reconstruction des ouvrages de lutte contre les crues	25 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25 000,0
Bearskin Lake — Modernisation du réseau électrique n° 4	4 310,2	4 310,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cat Lake — Examen et prolongation du réseau	6 033,1	2 274,0	0,0	0,0	0,0	3 759,1	0,0	0,0
Deer Lake — Modernisation du réseau électrique n° 4	3 300,0	0,0	150,0	2 850,0	300,0	0,0	0,0	0,0
Eabrinetoong — Modernisation du réseau électrique	2 737,0	0,0	100,0	0,0	2 637,0	0,0	0,0	0,0
Fort Albany — Reconstruction des ouvrages de lutte contre les crues	8 911,7	8 871,7	40,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fort Albany — Reconstruction des ouvrages de lutte contre les crues	25 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	25 000,0
Fort Severn — Modernisation du réseau électrique n° 4	3 294,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 294,0	0,0
Baie James — Réseau (portion régionale)	14 000,0	9 800,4	1 499,6	0,0	0,0	0,0	0,0	2 700,0
Kashechewan — Reconstruction des ouvrages de lutte contre les crues	10 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10 000,0
Kashechewan — Protection contre les crues	6 949,6	6 949,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Keewaywin — Modernisation du réseau électrique	1 895,0	0,0	200,0	1 000,0	695,0	0,0	0,0	0,0
Kingfisher Lake — Modernisation de l'électrification n° 3	3 294,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 294,0
Kitchenubmaykoosib Inninuwoog (BTL) — Modernisation du réseau électrique n° 4	3 564,0	0,0	0,0	0,0	0,0	900,0	2 664,0	0,0
Lac La Croix — Pont	2 787,5	2 787,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marten Falls — Modernisation du réseau électrique n° 4	2 182,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 182,0
Neskantaga (Lansdowne House) — Modernisation du réseau électrique n° 3	3 159,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 159,0

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Ontario

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
North Caribou — Prolongation du réseau	6 595,0	595,0	0,0	1 200,0	2 000,0	2 800,0	0,0	0,0
North Caribou — Modernisation provisoire de l'électrification	2 085,9	1 949,3	136,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
North Spirit Lake — Modernisation du réseau électrique n° 2	1 895,0	0,0	0,0	200,0	1 000,0	695,0	0,0	0,0
Pikangikum — Réseau	8 381,8	7 381,8	0,0	0,0	0,0	1 000,0	0,0	0,0
Poplar Hill — Prolongation du réseau	3 650,0	0,0	450,0	0,0	1 800,0	1 400,0	0,0	0,0
Sachigo Lake — Modernisation des réseaux électriques n° 2 et n° 3	1 922,1	1 922,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sachigo Lake — Modernisation du réseau électrique n° 4	3 840,6	1 024,1	2 392,9	423,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Sandy Lake - Modernisation de l'électrification n° 3	7 225,0	3 191,7	3 808,3	225,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Wapekeka Lake — Modernisation de l'électrification n° 1	2 913,2	2 913,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Wapekeka Lake — Modernisation de l'électrification n° 2	2 300,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 300,0
Wapekeka Lake — Route	1 900,0	0,0	300,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 600,0
Webequie — Modernisation du réseau électrique n° 3	2 500,0	0,0	0,0	0,0	800,0	1 700,0	0,0	0,0
Weenusk — Modernisation de l'électrification n° 4	3 159,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 159,0
Lac Wunnumin — Modernisation du réseau électrique/Prolongation du réseau	4 000,0	0,0	0,0	0,0	1 100,0	2 900,0	0,0	0,0
Serpent River — Remise en état de l'usine à Cutler Acid, Phase 2	2 547,0	0,0	140,0	2 407,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Attawapiskat — Remise en état du site de l'école	2 300,0	0,0	100,0	2 200,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Deer Lake — Remise en état (3654, 3794)	2 461,5	2 388,2	73,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fort Severn — Remise en état, Phase 1 (2794, 14875)	1 899,6	1 781,5	118,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
North Caribou — Remise en état (5594, 5694, 5894, 5994)	1 843,5	1 704,9	138,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pikangikum — Travaux de remise en état de l'école	1 650,6	1 650,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sous-total (Infrastructure)</b>	<b>539 116,8</b>	<b>233 346,4</b>	<b>42 865,6</b>	<b>40 500,5</b>	<b>43 433,0</b>	<b>28 556,6</b>	<b>22 393,6</b>	<b>128 021,1</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Ontario

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<b>Éducation</b>								
Nawash — École	2 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	160,0	1 840,0	0,0
Wikwemikong — École	2 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	160,0	1 840,0	0,0
Attawapiskat — Installations scolaires temporaires	3 288,9	3 268,9	20,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cat Lake — École	3 260,0	0,0	0,0	260,0	3 000,0	0,0	0,0	0,0
Constance Lake — École	11 170,0	697,0	1 300,0	4 173,0	0,0	0,0	5 000,0	0,0
Deer Lake — École	13 788,0	804,5	0,0	5 573,3	6 552,9	857,3	0,0	0,0
Eagle Lake — École	5 600,0	4 163,5	1 436,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fort Albany — Remplacement de l'école	12 342,0	12 098,5	243,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Lac La Croix — École	5 810,0	0,0	310,0	0,0	590,0	4 910,0	0,0	0,0
Lac Seul — École de Kejick Bay	3 159,5	3 159,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mishkeegogamang (Osnaburgh) — École	7 654,5	7 505,2	149,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
North Spirit Lake — École	2 000,0	0,0	0,0	160,0	1 840,0	0,0	0,0	0,0
Pikangikum — École	4 500,0	0,0	0,0	0,0	450,0	4 050,0	0,0	0,0
Sachigo Lake — École	9 445,9	8 830,0	615,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sandy Lake — École	13 412,3	8 062,3	5 350,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Shoal Lake n° 40 — École	2 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	160,0	1 840,0	0,0
Wabaseemoong — École	8 160,0	0,0	0,0	0,0	400,0	1 760,0	6 000,0	0,0
<b>Sous-total (Éducation)</b>	<b>109 591,1</b>	<b>48 589,4</b>	<b>9 425,2</b>	<b>10 166,3</b>	<b>12 832,9</b>	<b>12 057,3</b>	<b>16 520,0</b>	<b>0,0</b>
<b>TOTAL RÉGIONAL</b>	<b>648 707,9</b>	<b>281 935,8</b>	<b>52 290,8</b>	<b>50 666,8</b>	<b>56 265,9</b>	<b>40 613,9</b>	<b>38 913,6</b>	<b>128 021,1</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Manitoba

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<b>Infrastructure</b>								
Barren Lands — Réseau d'eau et d'égouts	10 700,0	0,0	409,4	2 177,4	2 532,6	1 200,0	2 300,0	2 080,6
Bunibonibee — Modernisation des réseaux d'eau et d'égout	16 795,3	0,0	2 850,0	2 491,7	0,0	2 353,6	2 100,0	7 000,0
Chemawawin — Champ d'épuration	3 000,0	250,0	2 750,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Garden Hill — Station d'épuration des égouts	6 006,5	5 976,5	30,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Garden Hill — Modernisation des réseaux d'eau et d'égout	31 967,8	0,0	0,0	405,0	1 807,7	6 755,1	5 200,0	17 800,0
God's Lake — Réseau d'eau et d'égouts	16 715,8	0,0	500,0	1 848,9	2 706,4	2 121,6	3 800,0	5 738,9
Keeseekoowenin — Traitement des eaux usées, Phase I	2 900,0	0,0	0,0	200,0	2 700,0	0,0	0,0	0,0
Mathias Colomb — Modernisation des réseaux d'eau et d'égout	20 928,3	20 573,3	355,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Northlands — Eau et égouts	11 875,5	11 850,5	25,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Red Sucker Lake — Traitement des égouts	3 494,1	3 466,3	27,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Red Sucker Lake — Modernisation des réseaux d'eau et d'égout	20 142,5	0,0	300,0	3 059,3	3 909,0	4 874,2	4 000,0	4 000,0
Sandy Bay — Eau et égouts, Phase II	10 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10 000,0
Sapotaweyak Cree — Réseau d'eau et d'égouts	7 374,9	7 042,4	332,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sayisi Dene — Eau et égouts, Phase II	4 800,0	0,0	300,0	2 200,0	2 300,0	0,0	0,0	0,0
Shamattawa — Eau et égouts Phase II	5 277,6	0,0	0,0	1 000,0	277,6	1 500,0	2 500,0	0,0
Sioux Valley — Champ d'épuration/égout collecteur	2 928,1	25,0	1 500,0	903,1	500,0	0,0	0,0	0,0
St. Theresa — W/S Treatment Plant Phase I	10 900,2	10 900,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
St. Theresa — Eau et égouts, Phase II	11 240,3	350,2	4 412,5	4 477,6	2 000,0	0,0	0,0	0,0
Wasagamack — Eau et égouts Phase II	15 182,2	0,0	0,0	341,5	5 000,0	4 340,7	5 500,0	0,0
York Factory — Modernisation des réseaux d'eau et d'égout	6 596,8	4 793,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 803,3
Tataskweyak — Station de traitement de l'eau	2 081,2	0,0	2 081,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Mathias Colomb — Assainissement du sol	3 115,0	1 837,9	1 277,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Wasagamack — Assainissement du sol	5 053,2	4 958,8	94,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Marcel Colomb — Développement communautaire	18 281,0	2 051,1	4 566,6	6 494,3	4 250,0	919,0	0,0	0,0
Ministre des Finances — Eau et égouts, Airport Road	14 757,1	1 022,6	418,0	2 800,0	3 200,0	3 200,0	3 200,0	916,5
Birdtail Sioux — Routes	2 359,5	1 041,5	1 318,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Roseau River — Remise en état de la digue	5 395,0	4 462,6	932,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sous-total (Infrastructure)</b>	<b>269 867,9</b>	<b>80 602,4</b>	<b>24 479,9</b>	<b>28 398,8</b>	<b>31 183,3</b>	<b>27 264,2</b>	<b>28 600,0</b>	<b>49 339,3</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Manitoba

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<b>Éducation</b>								
Birdtail Sioux — Petite école	5 967,1	1 522,8	2 425,5	1 943,4	75,4	0,0	0,0	0,0
Chemawawin — École	18 171,7	971,4	3 478,5	8 771,8	4 950,0	0,0	0,0	0,0
Dakota Plains — Nouvelle école	1 500,0	0,0	150,0	1 350,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fox Lake — Nouvelle école	2 800,0	0,0	150,0	2 650,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Garden Hill — École, Phase II	27 751,0	27 470,0	281,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
God's Lake — Réparations de l'école, Phase II	1 665,0	900,0	765,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Kinonjeoshtegon — Expansion de l'école	3 661,2	143,8	2 288,8	1 228,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Lake St. Martin — Rénovation de l'école	2 500,0	0,0	2 000,0	500,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Little Black River — Nouvelle école	5 700,0	0,0	0,0	0,0	400,0	3 000,0	2 300,0	0,0
Manto Sipi — Expansion de l'école	11 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	600,0	4 400,0	6 000,0
Mathias Colomb — École	16 207,3	16 198,3	9,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Norway House — École	36 358,1	0,0	10 247,0	4 371,2	11 500,0	8 281,8	1 958,1	0,0
Peguis — Nouvelle École, Phase II	22 830,3	20 427,8	2 402,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pinaymootang — Expansion de l'école	2 946,5	212,7	2 571,8	162,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pine Creek — École	13 600,0	675,0	319,8	3 704,4	6 400,8	2 500,0	0,0	0,0
Pine Creek — Résidences d'enseignants	1 924,5	37,5	1 887,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sagkeeng — Nouvelle école, S. Shore	10 215,7	795,0	6 913,0	2 507,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Cris de Sapotaweyak — école et résidence d'enseignants	14 297,7	592,4	0,0	1 000,0	1 000,0	5 001,0	2 500,0	4 204,3
Skownan — Rajout à l'école, Phase II	1 500,0	0,0	300,0	1 200,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Wasagamack — École, Phase I — Rem. du complexe	5 792,7	5 614,6	178,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sous-total (Éducation)</b>	<b>206 388,8</b>	<b>75 561,3</b>	<b>36 367,0</b>	<b>29 389,1</b>	<b>24 326,2</b>	<b>19 382,8</b>	<b>11 158,1</b>	<b>10 204,3</b>
<b>TOTAL RÉGIONAL</b>	<b>476 256,7</b>	<b>156 163,7</b>	<b>60 846,9</b>	<b>57 787,9</b>	<b>55 509,5</b>	<b>46 647,0</b>	<b>39 758,1</b>	<b>59 543,6</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Saskatchewan

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007–2008 et après
			2002–2003	2003–2004	2004–2005	2005–2006	2006–2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<b>Infrastructure</b>								
Canoe Lake, Subdivision Ouest	2 000,0	1 850,0	150,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Subdivision de Pelican Lake, Phase 2	1 600,0	100,0	0,0	1 500,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Subdivision de Hatchet Lake, Phase 1	1 700,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 700,0	0,0
Lac La Ronge, Bells Point — Subdivision, Phases 2	5 967,0	3 072,0	0,0	735,0	0,0	0,0	1 000,0	1 160,0
Champ d'épuration à Lac La Ronge	1 500,0	0,0	1 500,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Eaux et égouts de la subdivision de Lac La Ronge (Stanley Mission), phases 7, 8 et 9	3 724,0	0,0	0,0	924,0	0,0	1 400,0	0,0	1 400,0
Subdivision de Montreal Lake - Bittern	2 696,0	176,0	0,0	0,0	2 520,0	0,0	0,0	0,0
Peter Ball — Subdivision de Descharme, Phase 3	2 155,6	0,0	0,0	2 155,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Peter Ball — Subdivision de Pelican Narrows, Stage 1b — Subdivision Nord	6 254,0	1 972,0	0,0	1 282,0	0,0	0,0	0,0	3 000,0
Peter Ball — Subdivision de S. Bay, Phase 2, deuxième moitié	1 930,0	1 030,0	0,0	0,0	0,0	900,0	0,0	0,0
Peter Ball — Subdivision de Southend, phases 4 et	3 054,6	2 004,6	0,0	0,0	0,0	1 050,0	0,0	0,0
Peter Ball — Modernisation de la station de traitement des eaux de Southend	1 700,0	0,0	1 700,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Peter Ball — Terres obtenues en vertu des droits fonciers issus de traités à Southend, Subdivision East Side	1 500,0	0,0	0,0	100,0	1 400,0	0,0	0,0	0,0
Peter Ball — champ d'épuration de Southend, poste de remontée	3 320,0	380,0	0,0	0,0	1 000,0	1 940,0	0,0	0,0
Peter Ball — Sturgeon, eau et égouts pour les terres obtenues en vertu des droits fonciers issus de traités, services de base dans ces terres	2 300,0	0,0	0,0	100,0	2 200,0	0,0	0,0	0,0
Yellowquill — Station de traitement de l'eau	3 500,0	0,0	3 500,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cowessess — Subdivision et champ d'épuration	1 700,0	0,0	0,0	1 700,0	0,0	0,0	0,0	0,0
White Bear — station de traitement de l'eau par déminéralisation	1 575,0	850,0	725,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Kawacatoose — Services de base, station de traitement de l'eau par déminéralisation	2 050,0	150,0	1 900,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sous-total (Infrastructure)</b>	<b>50 226,2</b>	<b>11 584,6</b>	<b>9 475,0</b>	<b>8 496,6</b>	<b>7 120,0</b>	<b>5 290,0</b>	<b>2 700,0</b>	<b>5 560,0</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Saskatchewan

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<b>Éducation</b>								
Birch Narrows - Nouvelle école	5 400,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5 300,0
Black Lake - Rajout à l'école	1 640,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 640,0
Clearwater - Rajout à l'école secondaire	5 200,0	510,0	2 500,0	2 190,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Cowessess - Nouvelle école	11 253,2	9 266,0	1 987,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fishing Lake - Nouvelle école	4 150,0	50,0	200,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 900,0
Flying Dust - Nouvelle école	3 090,0	0,0	190,0	2 900,0	0,0	0,0	0,0	0,0
James Smith - Rajout à l'école	2 100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 100,0
Kahkewistahaw - Nouvelle école	6 488,5	433,5	15,0	0,0	0,0	2 100,0	3 940,0	0,0
Kawacatoose - Nouvelle école	9 789,3	8 927,9	861,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Keeseekoose - Nouvelle école	9 164,9	8 515,0	649,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Kitsakie - Nouvelle école primaire	6 603,3	5 960,0	643,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Morin Lake - Rajout à l'école	2 300,0	0,0	0,0	0,0	200,0	2 100,0	0,0	0,0
Makwa Sahgaiehcan - Rajout à l'école	1 600,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 600,0
Moosomin High - Rajout à l'école	5 821,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	5 821,0
Muskeg Lake - Nouvelle école	4 354,4	20,0	0,0	0,0	4 334,4	0,0	0,0	0,0
Muskoday - Nouvelle école	4 600,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4 600,0
Nekaneet - Nouvelle école	4 192,0	200,0	1 150,0	2 842,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ochapowace High - Rajout à l'école	2 300,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 300,0
Okanese - Nouvelle école	1 764,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 764,0
Onion Lake Chief Taylor - Rénovations	2 000,0	0,0	100,0	1 900,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pelican Lake - Rajout à l'école	4 400,0	0,0	0,0	0,0	400,0	4 000,0	0,0	0,0
Pelican Narrows - Rénovations	4 000,0	160,0	150,0	2 000,0	1 690,0	0,0	0,0	0,0
Deschambault - Rénovations	2 500,0	160,0	500,0	0,0	1 840,0	0,0	0,0	0,0
Sandy Bay - Nouvelle école	10 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	10 000,0
Red Earth - Rajout à l'école	3 300,0	0,0	0,0	0,0	0,0	300,0	3 000,0	0,0
Red Pheasant - Rajout	3 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	300,0	2 700,0	0,0
Sturgeon Lake - Rajout	2 700,0	0,0	0,0	0,0	0,0	300,0	2 400,0	0,0
Sweetgrass - Nouvelle école	8 559,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	8 559,0
Thunderchild - Nouvelle école	14 200,0	1 512,9	5 740,1	6 947,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Wahpeton - Nouvelle école	3 000,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	3 000,0
Withekan Lake - Nouvelle école	5 563,0	245,0	0,0	0,0	3 318,0	2 000,0	0,0	0,0
<b>Sous-total (Éducation)</b>	<b>155 032,6</b>	<b>35 960,3</b>	<b>14 786,9</b>	<b>18 779,0</b>	<b>11 782,4</b>	<b>11 100,0</b>	<b>12 040,0</b>	<b>50 584,0</b>
<b>TOTAL RÉGIONAL</b>	<b>205 258,8</b>	<b>47 544,9</b>	<b>24 261,9</b>	<b>27 275,6</b>	<b>18 902,4</b>	<b>16 390,0</b>	<b>14 740,0</b>	<b>56 144,0</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Alberta

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<b>Infrastructure</b>								
Ft McKay - Station de traitement de l'eau	2 100,0	0,0	1 266,0	834,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Siksika - Eau régionale	2 788,0	0,0	1 570,0	1 218,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ermineskin - Élargissement du champ d'épuration	1 760,0	50,0	910,0	800,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Lavern - Modernisation de la station d'eau	1 669,6	0,0	1 669,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Accès routier à Little Red River	9 600,0	0,0	506,0	756,0	4 338,0	4 000,0	0,0	0,0
<b>Sous-total (Infrastructure)</b>	<b>17 917,6</b>	<b>50,0</b>	<b>5 921,6</b>	<b>3 608,0</b>	<b>4 338,0</b>	<b>4 000,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>Éducation</b>								
Remplacement de l'école à Standoff	5 561,0	100,0	300,0	2 361,0	2 800,0	0,0	0,0	0,0
Atigameg - École élémentaire	9 324,4	9 265,6	58,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Écoles de Morley	6 300,0	0,0	0,0	400,0	2 000,0	3 900,0	0,0	0,0
Expansion de l'école de Sunchild	2 000,0	0,0	0,0	0,0	200,0	1 800,0	0,0	0,0
Kehewin - Adaptation des classes de prématernelle 4	2 000,0	0,0	0,0	200,0	1 800,0	0,0	0,0	0,0
Expansion-adaptation de l'école de Paul	3 900,0	0,0	0,0	2 000,0	1 900,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sous-total (Éducation)</b>	<b>29 085,4</b>	<b>9 365,6</b>	<b>358,8</b>	<b>4 961,0</b>	<b>8 700,0</b>	<b>5 700,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>TOTAL RÉGIONAL</b>	<b>47 003,0</b>	<b>9 415,6</b>	<b>6 280,4</b>	<b>8 569,0</b>	<b>13 038,0</b>	<b>9 700,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Colombie-Britannique

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<b>Infrastructure</b>								
Cheslatta — Projet d'adduction d'eau de Three Nations, Phases 1 et 2	14 205,0	3 659,5	5 000,0	2 779,7	2 065,8	700,0	0,0	0,0
Gitwinksihlkw — Moderniser et traiter le réseau actuel - Réserve indienne (RI) n° 7	1 685,5	44,2	65,0	1 576,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Pacheenaht — Nouveau réseau d'adduction d'eau - RI n° 2	1 824,3	249,3	92,0	1 483,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Tl'azt'en — Approvisionnement en eau domestique — Middle River	1 742,1	682,6	0,0	200,0	859,5	0,0	0,0	0,0
Gingolx (Kincolith) — Traitement et élimination des eaux usées	1 890,0	231,4	0,0	700,0	958,6	0,0	0,0	0,0
Lake Babine — Traitement de l'eau	3 249,7	2 985,0	141,9	122,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Tl'azt'en — Station de traitement de l'eau de Tache	2 498,4	2 308,7	189,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Takla Lake, RI n° 7 — Station d'approvisionnement et de traitement de l'eau	3 594,6	379,6	100,0	0,0	3 115,0	0,0	0,0	0,0
Doig River — Modernisation de l'usine de traitement et du réseau d'adduction d'eau	2 020,0	0,0	101,0	303,0	1 616,0	0,0	0,0	0,0
Moricetown — Modernisation de l'usine de traitement et du réseau d'adduction d'eau	1 950,0	0,0	97,5	292,5	1 560,0	0,0	0,0	0,0
Xeni Gwet'in — Réseau d'adduction et station de traitement d'eau	4 415,1	0,0	220,8	662,3	3 532,0	0,0	0,0	0,0
Metlakatla — Nouveau réseau et nouvelle station de traitement des eaux usées, RI n° 2	1 510,0	0,0	75,5	226,5	1 208,0	0,0	0,0	0,0
Columbia Lake — Approvisionnement communautaire en eau	1 739,0	187,7	150,0	20,0	0,0	1 381,3	0,0	0,0
Nazko — Traitement de l'approvisionnement en eau domestique, Nazko, RI n° 20	1 851,9	307,9	0,0	1 544,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Adams Lake — Approvisionnement en eau domestique, Switsemalph, RI n° 6 et RI n° 3	3 368,3	45,2	214,0	3 109,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Nanoose — Réseau communautaire d'évacuation des eaux usées	1 930,0	205,0	399,2	1 325,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Kitkatla — Installations pour l'amarrage	2 965,0	55,2	0,0	0,0	336,8	2 573,0	0,0	0,0

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Colombie-Britannique

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
Tsawataineuk — Route et ponts d'accès à Kingcome Village	2 210,0	61,6	0,0	0,0	0,0	82,8	2 065,6	0,0
Xeni Gwet'in — Approvisionnement en eau domestique, Chilco Lake, RI n° 1 et 1A; Garden, RI n° 2 et 2a; Tanakut, RI n° 4	2 509,0	32,0	0,0	167,5	2 309,5	0,0	0,0	0,0
Kitselas — Raccord des égouts sanitaires au district régional	1 500,0	136,8	0,0	0,0	1 363,2	0,0	0,0	0,0
Seabird — Réseau d'élimination des eaux usées	3 232,7	216,3	2 801,0	215,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Chemainus — Élimination des eaux usées communautaires	5 602,1	541,5	2 485,8	2 574,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Westbank — Infrastructure Canada — RI n° 10 Réseau d'égout sanitaire	4 992,0	0,0	0,0	1 414,0	0,0	0,0	0,0	3 578,0
McLeod Lake — Amélioration des routes, McLeod Lake, RI n° 1	1 950,5	20,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 929,7
Nak'azdli — Amélioration des routes et du drainage	1 693,5	36,8	0,0	0,0	0,0	1 339,8	0,0	316,9
Kispiox — Approvisionnement en eau domestique	2 024,5	50,0	0,0	0,0	0,0	1 850,8	0,0	123,7
Kitamaat — Prolongation de la route Haisla au sein du D.L. 305	1 593,0	56,1	0,0	0,0	0,0	1 536,9	0,0	0,0
Kitasoo — Routes et drainage — Klemtu, RI n° 1	3 286,1	26,1	0,0	0,0	0,0	125,0	3 135,0	0,0
Oweekeno — Mini centrale électrique — Meadowse Creek	1 783,6	22,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 761,6	0,0
Tswwassen — Surélever la route	3 500,0	0,0	350,0	1 000,0	2 150,0	0,0	0,0	0,0
Chehalis — Conception d'une digue pour la rivière	1 800,0	122,2	0,0	1 530,0	0,0	0,0	0,0	147,8
Nation Nuxalk — Digue et berme	2 650,0	202,7	2 447,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Squamish — Cheakamus River	4 100,0	122,3	0,0	0,0	0,0	2 000,0	1 977,7	0,0
Tswataineuk — Digue et enlèvement de l'embâcle	5 640,0	0,0	0,0	0,0	0,0	190,0	450,0	5 000,0
Conseil du village d'Old Massett — Bluejacket — Subdivision, Phase 1 (SDP 650)	5 860,7	806,0	2 532,8	2 521,9	0,0	0,0	0,0	0,0
Spallumcheen — Subdivision de Canyon Ridge, Phase 1	3 111,0	268,0	126,8	2 716,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Gitwinksihlkw — Subdivision de Ksi Bulii	1 982,3	136,7	0,0	0,0	845,6	0,0	0,0	1 000,0
Tl'azt'en — Subdivision en 46 lots (Tache) — 640	1 982,0	33,0	0,0	0,0	1 949,0	0,0	0,0	0,0

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Colombie-Britannique

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
Tahlitan — Subdivision de la parcelle « A » - 590	2 931,3	229,0	0,0	0,0	584,2	0,0	0,0	2 118,1
Ulkatcho — Extension de la subdivision, RI n° 14A (62 lots)	1 935,4	25,5	0,0	0,0	1 909,9	0,0	0,0	0,0
Fort Nelson — Subdivision de Kahntah, Fort Nelson, RI n° 2	2 890,3	125,3	0,0	0,0	0,0	2 765,0	0,0	0,0
Kispiox — Subdivision — RI n° 1 - 530	2 675,8	45,0	0,0	0,0	0,0	2 630,8	0,0	0,0
Beecher Bay — Subdivision de Speyside, Phase 1A	2 329,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2 329,0	0,0
Sliammon — Subdivision, RI n° 1 — 500	2 382,3	41,3	0,0	0,0	0,0	0,0	2 341,0	0,0
Homalco — Subdivision au sud de Willow Creek - 360	9 140,3	117,9	0,0	0,0	0,0	0,0	156,9	8 865,5
Kitkatla — Construction d'une subdivision à East Bay (23 lots)	1 970,0	1 827,9	0,0	142,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Campbell River — Subdivision de Spit Road — 650	2 322,9	325,4	1 838,5	159,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Da'naxda'xw — Subdivision communautaire/Restauration du village - 560	4 237,8	730,1	3 133,8	373,9	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Sous-total (Infrastructure)</b>	<b>148 257,0</b>	<b>17 699,6</b>	<b>22 562,6</b>	<b>27 159,8</b>	<b>26 363,1</b>	<b>17 175,4</b>	<b>14 216,8</b>	<b>23 079,7</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Colombie-Britannique

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<b>Éducation</b>								
Kamloops — École élémentaire et secondaire Sk'lep	4 939,4	435,2	2 179,5	2 324,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Ditidaht — École communautaire	4 592,0	449,8	1 550,0	2 241,5	350,7	0,0	0,0	0,0
St. Mary's — Étude de faisabilité pour une école primaire à Aqamnik	2 500,0	0,0	39,0	200,0	0,0	0,0	2 261,0	0,0
Quatsino — École élémentaire à Quatsino	4 050,2	2 411,2	1 639,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Conseil tribal Nuu-Chah-Nulth — École Maaqtusiis — Ahousaht	4 144,2	36,0	300,0	2 264,0	1 544,2	0,0	0,0	0,0
Penelakut — École communautaire de Kuper Island	4 336,1	4 148,3	187,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
École de Skeetchestn	4 973,2	51,3	400,0	0,0	3 548,7	973,2	0,0	0,0
Cowichan — Étude de faisabilité, de maternelle 4 et 5 à troisième année	2 927,6	432,4	0,0	2 495,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Skookumchuck — Gymnase pour la collectivité et l'école à Skatin	1 881,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 881,6
Skookumchuck — École Head of the Lakes	3 678,6	419,6	1 629,5	1 629,5	0,0	0,0	0,0	0,0
Little Shuswap — Collège préuniversitaire de Shuswap Lake	6 107,3	33,5	0,0	0,0	445,0	0,0	2 600,0	3 028,8
Mount Currie — École communautaire	3 830,9	2 274,0	1 556,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Antidétérioration — Centre éducatif de Lower Nicola	5 816,6	3 637,6	1 371,0	808,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Fort Nelson — Expansion de l'école Chalo	2 000,0	21,3	0,0	0,0	1 978,7	0,0	0,0	0,0
Hesquiaht — École Hot Spring's Cove	4 000,0	34,8	300,0	0,0	1 832,6	1 832,6	0,0	0,0
Lax Kw'alaams — École communautaire	10 522,5	22,5	500,0	0,0	5 000,0	5 000,0	0,0	0,0
Lytton — École communautaire	4 462,2	0,0	0,0	462,2	0,0	4 000,0	0,0	0,0
Nak'azdli — École Nak'al Bun	3 000,0	0,0	25,0	0,0	0,0	300,0	2 675,0	0,0
Penticton — École communautaire PIB	4 000,1	0,0	25,5	0,0	0,0	1 987,3	1 987,3	0,0
École Squamish — Xweme'ich'stn Estimxwawtxw - RI n° 5	1 880,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1 880,0	0,0	0,0
Toosey — École communautaire	2 000,0	0,0	31,8	0,0	0,0	0,0	1 968,2	0,0
<b>Sous-total (Éducation)</b>	<b>85 642,5</b>	<b>14 407,5</b>	<b>11 735,0</b>	<b>12 425,1</b>	<b>14 699,9</b>	<b>15 973,1</b>	<b>11 491,5</b>	<b>4 910,4</b>
<b>TOTAL RÉGIONAL</b>	<b>233 899,5</b>	<b>32 107,1</b>	<b>34 297,6</b>	<b>39 584,9</b>	<b>41 063,0</b>	<b>33 148,5</b>	<b>25 708,3</b>	<b>27 990,1</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Yukon

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales <small>(à la fin mars 2002)</small>	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<u>Infrastructure</u>								
Sous-total (Infrastructure)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<u>Éducation</u>								
Sous-total (Éducation)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL RÉGIONAL</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 million de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Administration centrale

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Immobilisations et entretien des installations</b>								
<u>Infrastructure</u>								
Sous-total (Infrastructure)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<u>Éducation</u>								
Sous-total (Éducation)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>TOTAL RÉGIONAL</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

## Section

# III

### **Les biens en dépôt**

- Niveaux de référence pour les biens en dépôt par programme et par catégorie de dépenses
- Financement des biens en dépôt par grand projet d'immobilisations

Les chiffres reflètent les prévisions actuelles des dépenses planifiées pour les projets. Comme il existe un certain degré d'incertitude dans les projections à long terme, les prévisions seront révisées en conséquence.

P  
h  
t

## Niveaux de référence des biens en dépôt par programme et par catégorie de dépense (en milliers de dollars)

Programme : Tous

Catégorie de dépense	Dépenses réelles			Dépenses prévues														
	2001-2002			2002-2003			2003-2004			2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total
<b>Biens immobiliers (Terres, bâtiments, infrastructure)</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	5 078	290	5 368	9 784	678	10 462	7 305	880	8 185	1 120	777	1 897	1 820	777	2 597	120	777	897
<u>Rajustements</u>																		
Détérioration	1 265	0	1 265	595	0	595	210	0	210	156	0	156	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total (Niveaux de référence révisés)</b>	<b>6 343</b>	<b>290</b>	<b>6 633</b>	<b>10 379</b>	<b>678</b>	<b>11 057</b>	<b>7 515</b>	<b>880</b>	<b>8 395</b>	<b>1 276</b>	<b>777</b>	<b>2 053</b>	<b>1 820</b>	<b>777</b>	<b>2 597</b>	<b>120</b>	<b>777</b>	<b>897</b>
<b>Informatique (Matériel et logiciel)</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	9 557	9 646	19 203	14 596	6 755	21 351	14 172	6 967	21 139	8 215	7 846	16 061	5 425	8 065	13 490	2 050	8 768	10 818
<u>Rajustements</u>																		
Intégrité des programmes	4 700	0	4 700	7 890	0	7 890	1 650	0	1 650	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total (Niveaux de référence révisés)</b>	<b>14 257</b>	<b>9 646</b>	<b>23 903</b>	<b>22 486</b>	<b>6 755</b>	<b>29 241</b>	<b>15 822</b>	<b>6 967</b>	<b>22 789</b>	<b>8 215</b>	<b>7 846</b>	<b>16 061</b>	<b>5 425</b>	<b>8 065</b>	<b>13 490</b>	<b>2 050</b>	<b>8 768</b>	<b>10 818</b>
<b>Flotte (légère et lourde)</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	307	254	561	1 260	216	1 476	700	199	899	2 538	197	2 735	1 490	207	1 697	1 397	208	1 605
<b>Machines et équipement</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	446	556	1 002	103	59	162	85	59	144	83	59	142	80	59	139	80	59	139
<b>Grand Total</b>	<b>21 353</b>	<b>10 746</b>	<b>32 099</b>	<b>34 228</b>	<b>7 708</b>	<b>41 936</b>	<b>24 122</b>	<b>8 105</b>	<b>32 227</b>	<b>12 112</b>	<b>8 879</b>	<b>20 991</b>	<b>8 815</b>	<b>9 108</b>	<b>17 923</b>	<b>3 647</b>	<b>9 812</b>	<b>13 459</b>

*N.B. : En ce qui a trait au plan des immobilisations à long terme, les immobilisations sont des biens qui ont une vie utile de plus d'un an et une valeur de plus de 10 000 \$.  
F & E sont les coûts associés au fonctionnement et à l'entretien de ces biens.*

## Niveaux de référence des biens en dépôt par programme et par catégorie de dépense (en milliers de dollars)

### Programme : Affaires indiennes et inuites

Catégorie de dépense	Dépenses réelles						Dépenses prévues											
	2001-2002			2002-2003			2003-2004			2004-2005			2005-2006			2006-2007		
	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total
<b>Biens immobiliers (Terres, bâtiments, infrastructure)</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	5 078	67	5 145	8 784	303	9 087	7 000	505	7 505	1 100	402	1 502	1 800	402	2 202	100	402	502
<i>Rajustements</i>																		
Détérioration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total (Niveaux de référence révisés)</b>	<b>5 078</b>	<b>67</b>	<b>5 145</b>	<b>8 784</b>	<b>303</b>	<b>9 087</b>	<b>7 000</b>	<b>505</b>	<b>7 505</b>	<b>1 100</b>	<b>402</b>	<b>1 502</b>	<b>1 800</b>	<b>402</b>	<b>2 202</b>	<b>100</b>	<b>402</b>	<b>502</b>
<b>Informatique (Matériel et logiciel)</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	1 637	245	1 882	2 741	1 258	3 999	5 476	198	5 674	3 080	240	3 320	1 560	200	1 760	1 000	200	1 200
<i>Rajustements</i>																		
Intégrité des programmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total (Niveaux de référence révisés)</b>	<b>1 637</b>	<b>245</b>	<b>1 882</b>	<b>2 741</b>	<b>1 258</b>	<b>3 999</b>	<b>5 476</b>	<b>198</b>	<b>5 674</b>	<b>3 080</b>	<b>240</b>	<b>3 320</b>	<b>1 560</b>	<b>200</b>	<b>1 760</b>	<b>1 000</b>	<b>200</b>	<b>1 200</b>
<b>Flotte (Légère et lourde)</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	143	202	345	1 185	176	1 361	520	166	686	2 310	163	2 473	1 295	173	1 468	1 295	173	1 468
<b>Machines et équipement</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	161	307	468	40	2	42	25	2	27	20	2	22	20	2	22	20	2	22
<b>Grand Total</b>	<b>7 019</b>	<b>821</b>	<b>7 840</b>	<b>12 750</b>	<b>1 739</b>	<b>14 489</b>	<b>13 021</b>	<b>871</b>	<b>13 892</b>	<b>6 510</b>	<b>807</b>	<b>7 317</b>	<b>4 675</b>	<b>777</b>	<b>5 452</b>	<b>2 415</b>	<b>777</b>	<b>3 192</b>

## Niveaux de référence des biens en dépôt par programme et par catégorie de dépense (en milliers de dollars)

### Programme : Affaires du Nord

Catégorie de dépense	Dépenses réelles			Dépenses prévues														
	2001–2002			2002–2003			2003–2004			2004–2005			2005–2006			2006–2007		
	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total
<b>Biens immobiliers (Terres, bâtiments, infrastructure) — Note (1)</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	0	223	223	1 000	375	1 375	305	375	680	20	375	395	20	375	395	20	375	395
<b>Rajustements</b>																		
Détérioration	1 265	0	1 265	595	0	595	210	0	210	156	0	156	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total (Niveaux de référence révisés)</b>	<b>1 265</b>	<b>223</b>	<b>1 488</b>	<b>1 595</b>	<b>375</b>	<b>1 970</b>	<b>515</b>	<b>375</b>	<b>890</b>	<b>176</b>	<b>375</b>	<b>551</b>	<b>20</b>	<b>375</b>	<b>395</b>	<b>20</b>	<b>375</b>	<b>395</b>
<b>Informatique (Matériel et logiciel)</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	75	11	86	60	11	71	97	11	108	61	11	72	60	11	71	50	11	61
<b>Rajustements</b>																		
Intégrité des programmes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total (Niveaux de référence révisés)</b>	<b>75</b>	<b>11</b>	<b>86</b>	<b>60</b>	<b>11</b>	<b>71</b>	<b>97</b>	<b>11</b>	<b>108</b>	<b>61</b>	<b>11</b>	<b>72</b>	<b>60</b>	<b>11</b>	<b>71</b>	<b>50</b>	<b>11</b>	<b>61</b>
<b>Flotte (Légère et lourde)</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	164	41	205	75	29	104	100	18	118	188	19	207	195	19	214	102	20	122
<b>Machines et équipement — Note (2)</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	253	194	447	13	2	15	10	2	12	13	2	15	10	2	12	10	2	12
<b>Grand Total</b>	<b>1 757</b>	<b>469</b>	<b>2 226</b>	<b>1 743</b>	<b>417</b>	<b>2 160</b>	<b>722</b>	<b>406</b>	<b>1 128</b>	<b>438</b>	<b>407</b>	<b>845</b>	<b>285</b>	<b>407</b>	<b>692</b>	<b>182</b>	<b>408</b>	<b>590</b>

**N.B. :**

- 1) Le programme de réfection et de remplacement se terminera en 2005–2006.
- 2) Le Ministère a acheté de l'équipement pour l'analyse de l'eau en 2001–2002.

**Niveaux de référence des biens en dépôt par programme et par catégorie de dépense  
(en milliers de dollars)**

**Programme : Administration**

Catégorie de dépense	Dépenses réelles			Dépenses prévues														
	2001–2002			2002–2003			2003–2004			2004–2005			2005–2006			2006–2007		
	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total	Imm.	F & E	Total
<b>Biens immobiliers (Terres, bâtiments, infrastructure)</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Rajustements</i>																		
Détérioration	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total (Niveaux de référence révisés)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Informatique (Matériel et logiciel)</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	7 845	9 390	17 235	11 795	5 486	17 281	8 599	6 758	15 357	5 074	7 595	12 669	3 805	7 854	11 659	1 000	8 557	9 557
<i>Rajustements</i>																		
Intégrité des programmes	4 700	0	4 700	7 890	0	7 890	1 650	0	1 650	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Sous-total (Niveaux de référence révisés)</b>	<b>12 545</b>	<b>9 390</b>	<b>21 935</b>	<b>19 685</b>	<b>5 486</b>	<b>25 171</b>	<b>10 249</b>	<b>6 758</b>	<b>17 007</b>	<b>5 074</b>	<b>7 595</b>	<b>12 669</b>	<b>3 805</b>	<b>7 854</b>	<b>11 659</b>	<b>1 000</b>	<b>8 557</b>	<b>9 557</b>
<b>Flotte (Légère et lourde)</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	0	11	11	0	11	11	80	15	95	40	15	55	0	15	15	0	15	15
<b>Machines et équipement</b>																		
Services votés/Niveaux de référence	32	55	87	50	55	105	50	55	105	50	55	105	50	55	105	50	55	105
<b>Grand Total</b>	<b>12 577</b>	<b>9 456</b>	<b>22 033</b>	<b>19 735</b>	<b>5 552</b>	<b>25 287</b>	<b>10 379</b>	<b>6 828</b>	<b>17 207</b>	<b>5 164</b>	<b>7 665</b>	<b>12 829</b>	<b>3 855</b>	<b>7 924</b>	<b>11 779</b>	<b>1 050</b>	<b>8 627</b>	<b>9 677</b>

**Financement des biens en dépôt — détails par grand projet**  
**(en milliers de dollars)**

	2002–2003	2003–2004	2004–2005	2005–2006	2006–2007
<b>Biens en dépôt</b>					
Grand projets d'immobilisations <i>(Les grands projets d'immobilisations sont indiqués s'ils ont une valeur de plus de 1,5 million de dollars. Voir la liste détaillée par région et par grand projet d'immobilisations).</i>	9 616	10 550	8 154	5 366	0
Projets mineurs d'immobilisations	24 612	13 572	3 958	3 450	3 647
<b>Total en immobilisations</b>	<b>34 228</b>	<b>24 122</b>	<b>12 112</b>	<b>8 815</b>	<b>3 647</b>

**Acquisition et construction d'installations**  
**(Grands projets d'immobilisations de 1,5 millions de dollars et plus)**  
**(en milliers de dollars)**

Région : Toutes les régions

Description du grand projet	Coût total estimatif actuel	Dépenses totales (à la fin mars 2002)	Dépenses prévues					Total 2007-2008 et après
			2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	
<b>Biens en dépôt</b>								
<b>Biens immobiliers — Colombie-Britannique (PAII)</b>								
Achats de terres en vue du règlement de revendications	4 600,0	0,0	4 600,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Biens immobiliers — Territoires du Nord-Ouest (PAN)</b>								
Laboratoire C.S. Lord (antidétérioration)	2 575,0	2 500,0	75,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Informatique — Administration centrale (PAII)</b>								
Services fonciers et fiduciaires — Immobilisations en logiciels	12 857,0	0,0	2 741,0	5 476,0	3 080,0	1 560,0	0,0	0,0
Paiements de transfert aux Premières nations et aux Inuits	18 836,1	2 682,6	2 200,0	5 074,0	5 074,0	3 805,5	0,0	0,0
<b>Sous-total (informatique)</b>	<b>31 693,1</b>	<b>2 682,6</b>	<b>4 941,0</b>	<b>10 550,0</b>	<b>8 154,0</b>	<b>5 365,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
<b>TOTAL RÉGIONAL</b>	<b>38 868,1</b>	<b>5 182,6</b>	<b>9 616,0</b>	<b>10 550,0</b>	<b>8 154,0</b>	<b>5 365,5</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>





**partie**  
**partie**  
**3**  
**Les appendices**

**Part**

## Les principales contraintes

Cette section présente un aperçu très général des principales contraintes qui ont des répercussions notables sur la gestion du programme d'immobilisations. En l'absence de nouveaux fonds substantiels, le Ministère s'attaque stratégiquement à ces contraintes en effectuant une gestion des risques axée sur les besoins les plus urgents et conforme aux priorités nationales. Il prévoit aussi procéder à une étude exhaustive des programmes d'immobilisations actuels. De plus, AINC révisera ses services votés et accroîtra les capacités des Premières nations et leur accès aux capitaux privés. Le Ministère mettra en œuvre la stratégie de gestion des eaux des Premières nations et tirera le meilleur parti des ressources disponibles dans le cadre de l'initiative de remise en état des biens et de *Rassembler nos forces*. Il puisera des ressources additionnelles à même ses propres fonds, pour lesquels on a approuvé un taux de croissance de 2 p. 100. Il mettra la politique du logement en œuvre et s'assurera que les ressources sont consacrées aux besoins prioritaires nationaux en se fondant sur les critères d'établissement des priorités. Cependant, le Ministère ne pourra pas surmonter complètement les principales contraintes avec les fonds actuellement attribués dans les services votés.

### La protection des biens existants

Le cycle de vie des biens est influencé par un large éventail de facteurs, notamment l'emplacement géographique, les conditions climatiques et environnementales; la qualité et les normes de la construction; la croissance démographique et économique; le surpeuplement et le manque de ressources techniques et financières. Les stratégies d'AINC pour prolonger le cycle de vie des biens comportent, entre autres, les suivantes :

- **Les inspections et les évaluations des biens, les systèmes de données — Le Système de rapports sur la condition des biens :** Les renseignements dans ces bases de données servent à évaluer les plans d'immobilisations des Premières nations et leurs activités liées au fonctionnement et à l'entretien (F&E). L'évaluation porte sur les besoins en matière de réfection et de remplacement, les préoccupations aux chapitres de la santé et de la sécurité, la surveillance du rendement et les mesures correctives requises à la suite des inspections. Les résultats de l'évaluation sont transmis aux Premières nations pour veiller à ce qu'elles prévoient les améliorations nécessaires dans leurs plans d'immobilisations et d'entretien.

- **La formule de financement du F&E :** Les régions attribuent les fonds en F&E aux Premières nations en se fondant sur les répertoires actuels de biens pour calculer les besoins annuels en fonds de F&E. En outre, les régions vérifient et maintiennent le Système de gestion des biens immobiliers (SGBI) du Ministère, notamment le Répertoire des biens immobiliers (RBI), le Système de rapports sur la condition des biens (SRCB), la Base de données sur la gestion des immobilisations (BDGI) et le Système de gestion de l'information de la stratégie de gérance environnementale (SGI-SGE).
- **La réfection et le remplacement des biens :** On continue à remplacer ou à mettre à niveau les systèmes non conformes aux normes et à élaborer de nouveaux systèmes répondant aux besoins prioritaires nationaux pour combler les lacunes.
- **L'édification des capacités des Premières nations :** On s'emploie à perfectionner les capacités de gestion des Premières nations et leurs aptitudes techniques en investissant dans les programmes d'éducation et de formation, en particulier pour les opérateurs de systèmes d'égout et d'approvisionnement en eau (par exemple, la formation itinérante).
- **La gestion des risques :** Au Ministère, il faut établir un cadre de gestion des risques et évaluer l'ampleur des obligations d'AINC pour chacune des priorités nationales. Les résultats de l'évaluation des risques servent à gérer les ressources consacrées à chacune de ces priorités.

#### **Le fonctionnement et l'entretien (F&E)**

Le Ministère n'a pas été en mesure de répondre pleinement à la hausse de la demande concernant les dépenses en F&E. Le manque de fonds et de conformité en F&E, l'augmentation imprévue de la croissance démographique et du développement économique, ainsi que le resserrement des normes fédérales et provinciales ont contribué à la hausse des besoins de dotation en nouveaux fonds. Les travaux de mise à niveau des réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau dans les réserves et, plus récemment, l'adoption de normes plus élevées sur la qualité de l'eau potable à la suite de la tragédie de Walkerton, en Ontario, ont accru les pressions sur les coûts en F&E. D'autres facteurs, comme des normes environnementales plus strictes pour les sites d'enfouissement, la déréglementation provinciale de services publics comme l'hydroélectricité et la hausse du prix du carburant ont aussi influencé les coûts en F&E dans les réserves. En 1998, l'étude réalisée par TPSGC sur les dépenses en F&E hors des réserves a fait ressortir que les dépenses étaient beaucoup plus élevées à ces endroits que les dépenses correspondantes dans les réserves pour quatre classes de biens : les réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau; les écoles (en particulier les coûts du combustible pour le chauffage dans les collectivités éloignées); les sites d'enfouissement; les génératrices au diesel (qui fournissent de l'électricité aux collectivités éloignées non reliées aux réseaux).

Compte tenu de ces contraintes, AINC devrait augmenter son soutien à la protection des biens existants durant la période visée par le plan. On ne peut pas déterminer avec précision quelles seront les dépenses en réfection ou en remplacement parce qu'elles sont souvent intégrées dans

des dépenses prévues pour l'expansion des installations. Cependant, elles devraient se chiffrer à environ 470,9 millions de dollars, dont la majorité ira aux réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau et aux établissements d'enseignement. Le soutien en F&E pour toutes les classes de biens s'élève actuellement à 300,4 millions de dollars, notamment l'appui aux activités de formation et d'assurance de la conformité (par exemple, les inspections de la condition des biens).

### **La qualité de l'eau potable dans les réserves**

De récentes études réalisées par AINC ont démontré que les collectivités des Premières nations, comme de nombreuses petites villes rurales ou éloignées, doivent composer avec un niveau inacceptable de risque pour leur santé, et ce en raison de la mauvaise qualité de l'eau potable et d'une gestion inadéquate des effluents des eaux usées. Des évaluations menées sur place par des experts indépendants ont révélé qu'un fort pourcentage de collectivités dans les réserves étaient à risque à cause de la piètre qualité de l'eau potable. Cette situation est attribuable à des facteurs comme un traitement insatisfaisant de l'eau et le manque de formation des opérateurs et du personnel d'entretien. Il est essentiel de mettre en œuvre un ensemble complet de normes, de protocoles et de procédures sur la qualité de l'eau pour améliorer la gestion de l'eau dans les réserves. En l'absence d'améliorations à ce chapitre, les résidents des Premières nations continueront de voir planer une menace sur leur santé et leur sécurité.

De concert avec ses partenaires, AINC met la dernière main à une stratégie de gestion de l'eau des Premières nations en sept volets, fondée sur une large gamme de normes précises et exécutoires. La stratégie prévoira des améliorations dans le degré de traitement, l'exploitation et l'entretien ainsi que dans les compétences de tous les opérateurs. La stratégie sera conforme aux recommandations présentées par les commissions d'enquête Walkerton (Ontario) et North Battleford (Saskatchewan). Elle est conçue pour permettre au Canada de s'acquitter de ses responsabilités directes à l'égard de qualité des approvisionnements en eau chez les Premières nations, responsabilités énoncées dans les discours du Trône de 2001 et de 2002.

Compte tenu des risques pour les résidents des Premières nations, les dépenses en immobilisations et en F&E demeureront à tout le moins constantes, mais il est plus probable qu'elles augmentent durant la période visée par le plan. Les niveaux de dépenses actuelles excèdent 185 millions de dollars en immobilisations (et comprennent des fonds puisés à même les services votés, *Rassembler nos forces*, l'initiative de remise en état des biens et le programme Infrastructures Canada) et les dépenses en F&E se chiffrent à 50 millions de dollars (incluant la formation). On s'attend à ce que la stratégie proposée de gestion de l'eau des Premières nations exige des ressources supplémentaires au cours des cinq prochaines années. On tâche actuellement d'obtenir le financement nécessaire à la mise en œuvre de la stratégie auprès des organismes centraux.

### **Les établissements d'enseignement**

En 2001–2002, environ 119 000 étudiants des Premières nations étaient inscrits dans les états nominatifs du Ministère. De ce nombre, à peu près 60 p. 100 fréquentaient des écoles des

Premières nations tandis qu'environ 40 p. 100 allaient dans des écoles provinciales ou privées en dehors des réserves. Quelque 67 p. 100 d'entre eux avaient moins de 14 ans.

Non seulement le Ministère fait-il face à des besoins considérables en immobilisations pour satisfaire à la demande d'agrandissement des écoles pour une population en croissance rapide, mais on lui demande constamment d'augmenter le nombre d'écoles dans les réserves à l'intention des étudiants qui fréquentent présentement des écoles provinciales. Ces dernières années, le nombre d'étudiants fréquentant des écoles dans les réserves s'est accru lentement mais régulièrement. Cette croissance a été suivie par celle de la superficie des écoles dans les réserves, qui est passée d'environ 892 000 m<sup>2</sup> à la fin de 1999–2000 à près de 960 000 m<sup>2</sup> en 2001–2002. Même si les établissements d'enseignement ne figurent pas parmi ses grandes priorités, le Ministère a essayé de tenir compte de la migration graduelle vers les écoles dans les réserves, qui s'explique par un certain nombre de facteurs. Par exemple, les conseils scolaires locaux ont souvent pris des mesures de réduction (comme la fermeture et le regroupement d'écoles) sans prendre en considération leurs répercussions sur les étudiants des Premières nations, notamment le temps passé à voyager par autobus, l'obligation pour les enfants de quitter leur famille à un jeune âge pour aller à l'école pendant des périodes de temps prolongé (de trois à quatre mois) et le faible taux de réussite scolaire que cela allait entraîner.

Les dépenses pour les établissements d'éducation devraient demeurer constantes pendant la période visée par le plan, mais elles pourraient être influencées par l'étude du groupe de travail du ministre sur l'éducation. Dans ce domaine, 154,3 millions de dollars sont investis à l'heure actuelle dans les immobilisations et 81,3 millions de dollars sont consacrés au F&E.

### **Le logement**

Entre 1996 et mars 2002, le nombre total de logements dans les réserves s'est accru de plus de 14 p. 100, passant de plus de 78 100 à 91 300. Durant cette même période, le nombre de logements réputés convenables est passé de 39 000 à 51 000.

Même si de récents changements dans la politique ont contribué à améliorer les conditions du logement, les Premières nations sont encore aux prises avec un nombre considérable de logements surpeuplés et inacceptables. Cet arriéré représente un important fardeau pour ces Premières nations dont plusieurs vivent dans des régions rurales ou éloignées qui font habituellement face à de médiocres perspectives socioéconomiques. Outre cet arriéré, les mises en chantier de logements n'ont pas suivi le même rythme que la formation de nouveaux ménages. Ces facteurs pourraient mettre en péril les progrès réalisés jusqu'à maintenant.

La croissance démographique rapide chez les Premières nations a fait en sorte que le surpeuplement demeure un sérieux problème. Au total, 18,6 p. 100 des logements dans les réserves comptent plus d'une personne par pièce en comparaison de 1,7 p. 100 dans l'ensemble du Canada. À l'heure actuelle, environ 91 300 unités de logement doivent accueillir près de 97 500 ménages,

tandis que la formation de nouvelles familles devrait continuer d'augmenter à un rythme de 4 500 par année pendant au moins la prochaine décennie.

Le financement du logement dans les réserves vient de diverses sources, notamment le programme de subventions du Ministère et ses garanties de prêt, les contributions des Premières nations et les programmes de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

### **Les ressources et les capacités internes**

La mise en œuvre du nouveau régime de gestion des immobilisations exigera des ressources additionnelles pour des domaines clés comme la gestion de programmes, la conformité, la surveillance, l'édification des capacités et les systèmes d'information.

### **Les routes, l'alimentation en électricité et les sites contaminés dans les réserves**

La construction des routes et des ponts dans les réserves, à l'exclusion des routes provinciales, est entièrement financée par le Ministère. Des facteurs comme les arriérés dans les services, la nécessité de se conformer aux normes de service actuelles et les répercussions du changement climatique sur les routes de glace se traduisent par des pressions supplémentaires sur le programme d'immobilisations actuel.

Au 30 septembre 2002, les responsables du Programme des affaires indiennes et inuites avaient relevé 1 251 sites contaminés ouverts dans les réserves. Plusieurs d'entre eux font planer des menaces réelles sur la santé et la sécurité des collectivités ainsi que sur l'intégrité écologique des terres de réserve. De plus, en raison de cette pollution, on continuera d'enregistrer des pertes au chapitre de l'utilisation des terres et de l'eau et des possibilités de développement économique. Plusieurs de ces cas de contamination sont directement attribuables à des projets d'immobilisations, au manque d'entretien et à la détérioration prématurée des biens.

Les obligations ministérielles actuelles associées aux sites contaminés dans les réserves sont estimées à 100 millions de dollars, ou à 10 millions échelonnés sur 10 ans et puisés à même le budget existant des immobilisations. À mesure que l'on réglera les problèmes les plus urgents, on pourra se concentrer davantage sur un programme de prévention et d'éducation dynamique.

### **Les biens en dépôt**

Les stocks vieillissants et le manque de ressources pour entretenir les biens immobiliers sont une grave contrainte qui a occasionné des problèmes pour la santé et la sécurité et entravé la prestation des programmes du Ministère. Certains de ces problèmes sont réglés à même les fonds de l'initiative de remise en état des biens, mais il faut mettre en œuvre un programme d'entretien continu qui assure que les installations se conforment aux normes pertinentes en matière de santé, de sécurité et d'accessibilité.

Étant donné que la technologie devient de plus en plus partie intégrante de la prestation et de la gestion des programmes, son évolution accélérée pousse AINC à mettre continuellement à

niveau son matériel informatique (pour une écologisation continue, par exemple) et l'infrastructure qui y est associée.

### **Les sites contaminés dans le Nord**

La gestion des sites contaminés dans le Nord est devenue un très sérieux défi financier pour le Ministère. Depuis 1991, AINC a dépensé environ 160 millions de dollars pour les sites contaminés et d'enfouissement des déchets dans le Nord. Durant les sept premières années, les fonds provenaient de la Stratégie de protection de l'environnement arctique. Des 160 millions de dollars dépensés, 92 millions de dollars l'ont été durant les trois dernières années, principalement en travaux de traitement et d'entretien de plusieurs mines abandonnées dont AINC a récemment « hérité » en raison de ses responsabilités de gestion des terres. Les obligations gouvernementales actuelles pour l'assainissement des sites contaminés se chiffrent à 723 millions de dollars. Il s'agit du quadruple du montant enregistré en 1998–1999, qui était alors de 174 millions de dollars. On peut s'attendre à ce que les coûts augmentent si les travaux ne commencent pas dans les plus brefs délais et si on laisse les sites se détériorer. Il faut trouver une source permanente de financement à long terme pour s'acquitter des obligations du gouvernement du Canada à cet égard.

## Les systèmes de gestion des données

### Immobilisations et entretien — Biens des Premières nations

Les systèmes d'information sur l'entretien des immobilisations et des installations servent à faire un suivi des infrastructures communautaires et à obtenir des renseignements sur celles-ci, notamment en ce qui concerne la lutte contre les incendies, l'alimentation en électricité, les réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau, les routes, les écoles et les autres bâtiments communautaires. Les données sur les infrastructures recueillies auprès des collectivités ont permis de démontrer que les ressources ont été attribuées aux régions et ensuite aux Premières nations de manière juste et équitable. Comme ces biens sont principalement administrés par les collectivités des Premières nations, les renseignements qu'elles communiquent (sur les stocks et sur la condition des biens) servent aussi d'indicateur important de la protection des biens existants, de la croissance démographique, des pressions exercées par les arriérés et des besoins en matière de santé et de sécurité, sans compter les répercussions des ajustements aux politiques.

La méthode de collecte de données sur les infrastructures est précisée dans le *Guide national de présentation des rapports des Premières nations*. Les formulaires respectifs, comportant des instructions pour modifier les rapports dans les bases de données sur les infrastructures, sont fournis aux Premières nations pour qu'elles les remplissent et les envoient aux régions. Dans le cadre du régime de gestion des données mis en œuvre par la Direction de la gestion de l'information ministérielle (DGIM), les données présentées à l'Administration centrale sont signées par le directeur général régional pertinent. Ce régime veut que la DGIM regroupe et publie des indicateurs d'intégralité des éléments (formulaires) dont les données seront consignées dans le Système de gestion des biens immobiliers (SGBI). Les régions et l'Administration centrale vérifient les formulaires de données à un macro-niveau et signalent les variations soudaines des tendances observées dans les biens (comme des modifications importantes dans la condition ou la quantité de biens), tandis que les responsables des inspections menées sur les lieux pour alimenter le Système de rapports sur la condition des biens (SRCB) procèdent à une sorte de « vérification » périodique du répertoire des biens.

Afin de favoriser le bon fonctionnement de son régime amélioré de gestion des immobilisations, AINC apporte présentement les améliorations suivantes à ses systèmes de gestion de données pour la période visée par le plan. Ces améliorations consistent :

- à accroître la fréquence des inspections prévues aux fins du SRCB, au moins dans les catégories d'immobilisations importantes (cycle de trois ans);

- à procéder à une mise à jour rigoureuse et continue du SRCB;
- à mettre au point un Calculateur des besoins en réfection ou en remplacement des biens qui permette d'évaluer où les biens en sont rendus dans leur cycle de vie et l'incidence financière du maintien du niveau d'utilisation actuel. Cela implique un recours accru aux cotes de la condition des biens et permet d'aborder les besoins en infrastructures à l'aide d'une approche davantage axée sur leur cycle de vie.

Grâce à ces améliorations, il sera possible d'établir, dans le domaine des immobilisations, des plans de travail et des plans d'investissement à long terme qui seront fondés sur les normes de l'industrie et les données du Ministère sur le cycle de vie des biens, leur entretien et leur coût.

L'élément « immobilisations et entretien » du programme d'immobilisations fonctionne à l'aide des systèmes d'information suivants :

1. **Le Système de gestion des biens immobiliers (SGBI) :** Le Ministère recueille des données sur les biens immobiliers et le logement auprès des Premières nations et des conseils tribaux aux fins de planification opérationnelle et de surveillance du programme.

Le SGBI comprend trois sous-systèmes et un module de calcul proposé :

- Le Répertoire des biens immobiliers (RBI);
- Le Système de rapports sur la condition des biens (SRCB);
- La Base de données sur la gestion des immobilisations (BDGI);
- Le Calculateur des besoins en réfection ou en remplacement des biens (CBRRB) (*proposé*).

*Le Répertoire des biens immobiliers (RBI)*

- Les Premières nations communiquent tout changement aux biens en présentant chaque année les données nécessaires, conformément aux conditions et aux modalités des ententes de financement.
- Les nouveaux biens immobiliers sont inscrits dans la base de données au moyen des rapports sur l'achèvement des projets.
- L'information sur les biens est jumelée aux données sur les coûts et aux normes de service ministérielles pour évaluer les besoins en fonctionnement et en entretien (F&E) et la pertinence des infrastructures par rapport à la population de la collectivité.
- Le RBI permet de produire les types de rapports suivants : rapports annuels nationaux sur les infrastructures, rapports sur les exigences en fonds bruts et nets pour le F&E, et, finalement, rapports ponctuels sur le niveau d'utilisation et la valeur de remplacement des biens pour déterminer la pertinence des infrastructures communautaires.

*Le Système de rapports sur la condition des biens (SRCB)*

- Les inspecteurs évaluent la condition des biens et recommandent des projets pour répondre aux besoins de santé et de sécurité et d'autres projets d'entretien visant à prolonger la durée de vie utile des biens en fonction d'un cycle de trois ans.

- Les données sur la condition des biens servent dans les décisions sur la réfection ou le remplacement de biens et aussi comme indicateur à long terme de la pertinence du F&E.
- Sur le plan national, le rapport annuel sur la condition des infrastructures est utilisé pour renforcer les politiques pertinentes et mesurer le rendement des fonds en F&E. À l'échelle régionale, les inspecteurs présentent des recommandations en matière de santé et de sécurité des humains et d'entretien des projets, puis, ces recommandations sont consignées avec les données sur la condition des biens.

*La Base de données sur la gestion des immobilisations (BDGI) — Site Web sur le logement et l'infrastructure (L&I)*

- Les collectivités recueillent des renseignements sur le logement et la pertinence des services communautaires essentiels, comme les services d'incendie, les réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau, l'élimination des déchets solides, les routes et l'alimentation en électricité. Cette base de données maintenant exploitable sur le Web permet aux Premières nations d'entrer et d'extraire des informations pertinentes pour leurs activités.
- Les ententes conjointes en immobilisations avec les écoles provinciales y font l'objet d'un suivi.
- Les données sont combinées à celles du RBI pour être intégrées dans les rapports annuels sur le logement et les infrastructures, en plus de permettre une macro-évaluation de la condition générale du parc de logements et de la pertinence des services municipaux.

*Le Calculateur des besoins en réfection ou en remplacement des biens (CBRRB) (proposé)*

- Le modèle proposé utiliserait les données sur la condition des biens tirées du SRCB, les normes de l'industrie et les données ministérielles sur les coûts afin de procéder à une estimation à long terme des investissements nécessaires aux projets de réfection et aux projets d'entretien majeurs pour un portefeuille de biens.
- Le Calculateur comportera un indicateur du rendement des biens capable de déterminer où les biens en sont rendus dans leur cycle de vie et les répercussions financières du maintien du niveau actuel d'utilisation, ainsi que les effets de la variation du F&E sur une installation ou un portefeuille donné.
- Le Calculateur permettra de réaliser des analyses des liquidités nécessaires pour un portefeuille de biens donné; il servira initialement pour les écoles et d'autres catégories de grandes infrastructures (comme les réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau). Les versions ultérieures comporteront un modèle rudimentaire sur l'incidence financière d'une baisse du cycle de vie attribuable à la réduction du F&E.

**2. Le Système de gestion de l'information de la stratégie de gérance environnementale (SGI-SGE) :**

- Il s'agit d'un système dynamique de repérage et de production de rapports.
- Le SGI-SGE fait le suivi des obligations de nature environnementale au moyen des données entrées par les régions; on envisage une participation des collectivités à ce chapitre.
- Les modules opérationnels comprennent des données sur les sites contaminés et les réservoirs de stockage de combustible.

- Les modules expérimentaux recueillent des données sur les évaluations environnementales, les sites d'enfouissement et les décharges.
- Le système produit divers rapports internes incorporés au programme.
- Il produit des rapports à l'intention des organismes centraux (par exemple, le répertoire des sites contaminés).

## Les biens en dépôt

Les systèmes d'information sur les biens en dépôt servent à retracer et à fournir des renseignements sur les biens immobiliers, les véhicules, la machinerie et le matériel au sein du Ministère.

### 1. Le Système automatisé de gestion immobilière (SAGI) :

- Le système renferme des informations de base sur chaque emplacement où se trouvent des biens immobiliers, comme le genre de bien, l'emplacement, la description juridique, le nombre et l'usage des bâtiments ainsi que des renseignements sur les préoccupations environnementales associées à des biens immobiliers donnés.
- Les régions procèdent à une mise à jour continue de cette base de données.
- Des rapports ponctuels appuient les activités relatives à la réfection ou au remplacement de biens, au dessaisissement, ainsi qu'à la planification et à l'établissement des budgets pour les biens immobiliers en dépôt.

### 2. Le module sur les immobilisations des SSIB :

- Le système retrace les biens meubles d'une valeur de plus de 1 000 \$.
- Le système donne des renseignements sur la description, le groupe et la classe de biens, le coût d'acquisition, l'année de l'achat, le numéro de série et l'emplacement.
- Les biens évalués à 10 000 \$ et plus sont amortis sur le cycle de vie du bien. Les gestionnaires régionaux des biens mettent cette base de données à jour sur une base continue.
- Les rapports ponctuels donnent des renseignements sur l'âge des biens et la valeur amortie pour faciliter les activités de planification et d'établissement des budgets.

### 3. Access 2000 :

- Le système enregistre les coûts d'acquisition et d'entretien associés aux véhicules et à la machinerie lourde.
- ARI Financial Services Incorporated recueille régulièrement les renseignements sur l'entretien en se servant des rapports d'achats par carte de crédit.
- Les gestionnaires régionaux des parcs de véhicules communiquent les nouvelles acquisitions à ARI Financial Services Incorporated.
- Les rapports ponctuels font le suivi des coûts de fonctionnement et d'entretien de la machinerie ou des véhicules, des accidents, de la valeur amortie de ces biens et ainsi de suite, pour faciliter les activités de planification et d'établissement des budgets servant à leur remplacement.

## Le régime de gestion des immobilisations

### Introduction

Au cours des cinq prochaines années, AINC renforcera son régime de gestion, tant pour les immobilisations que pour le fonctionnement et l'entretien (F&E), et ce pour tous les investissements en immobilisations.

À cette fin, le Ministère fera ce qui suit :

- établir et mettre en œuvre les priorités nationales conformément aux orientations du Conseil du Trésor (présentées en ordre d'importance décroissante) :
  - protéger et maintenir les biens existants en insistant sur la santé et la sécurité,
  - atténuer les risques pour la santé et la sécurité au moyen des nouveaux biens et de ceux existants,
  - s'attaquer aux arriérés de travail relatifs aux réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau,
  - combler d'autres besoins importants;
- mettre en place un régime de gestion des immobilisations et des critères d'établissement des priorités pour faire en sorte que, durant l'horizon de planification quinquennale, tous les fonds en immobilisations et en F&E soient employés à la réalisation des priorités nationales;
- renforcer davantage et normaliser les procédures et les systèmes d'information sur le plan national;
- constituer des capacités administratives suffisantes pour faire fonctionner efficacement le régime;
- veiller à ce que, d'ici 2004–2005, des mesures satisfaisantes de contrôle soient en place pour tous les projets d'immobilisations financés en tout ou en partie par le gouvernement fédéral.

Le nouveau régime de gestion des immobilisations prévoira ce qui suit :

- l'application équitable des critères d'investissement à l'échelle nationale;
- la définition de responsabilités précises à l'égard des décisions d'investissement;

- sur le plan de l'attribution des fonds et du choix des projets, la priorité est donnée aux questions de santé et de sécurité et à la réfection;
- la présentation de rapports sur la condition des biens, la production de plans d'entretien et la présentation de preuves de la conformité à ces plans;
- la capacité du Ministère de prévoir ses besoins prioritaires en matière de santé et de sécurité, ainsi que de réfection ou de remplacement des biens pour une période de cinq ans (capacité fondée sur un répertoire fiable des biens non résidentiels dans les réserves et des biens en dépôt);
- une administration du programme d'immobilisations faisant en sorte que les besoins en matière de santé et de sécurité soient considérés comme les grandes priorités, et les besoins aux chapitres de la réfection, du remplacement et de la croissance, comme des questions de haute importance arrivant en second lieu.

Le Tableau 12 plus bas donne un aperçu des principaux éléments du nouveau régime de gestion des immobilisations ainsi que des activités requises et des résultats prévus. Le Tableau 13 présente les résultats prévus, les objectifs visés et les indicateurs de mesure des progrès.

**Tableau 12 : Éléments, activités et résultats prévus du régime de gestion des immobilisations**

Élément du régime	Changement/ Amélioration	Question ou besoin en cause	Mise en œuvre	Résultats prévus
<b>Planification</b>				
Conseils sectoriels et régionaux de gestion de l'investissement	Les conseils de gestion de l'investissement constituent un élément clé du régime de gestion des immobilisations.	Cohérence nationale dans la prestation du programme et les activités internes.	Nouvelles fonctions normalisées devant être établies d'ici mars 2003.	Une orientation et une prise de décisions directes de la part de la haute direction dans l'établissement des priorités nationales et l'attribution de ressources limitées en immobilisations.
Plans d'investissement stratégique	Mise en place de plans sectoriels et régionaux d'investissement stratégique.	Processus de planification intégré tenant compte de tous les biens et de tous les secteurs.  Profil des risques et plan d'action spécifiquement élaboré pour le programme d'immobilisations.	Les secteurs et les régions élaboreront un plan d'investissement stratégique de deux ou trois pages aux fins de présentation au Conseil national de gestion de l'investissement (CNGI).	Meilleur contrôle de la gestion et plus grande uniformité à l'échelle du pays.

Élément du régime	Changement/ Amélioration	Question ou besoin en cause	Mise en œuvre	Résultats prévus
<b>Répartition des fonds</b>				
Répartition de fonds aux secteurs et aux régions	Affectations ciblées des fonds en immobilisations et en F&E aux secteurs et aux régions, pour lesquelles les régions devront fournir des stratégies annuelles d'investissement et des rapports sur les résultats.	Gestion des besoins effectuée sans excéder les limites des ressources disponibles en immobilisations.	Le Ministère isolera dans son budget annuel des sommes précises à consacrer aux immobilisations et au F&E pour chaque secteur et région. Les montants seront établis en fonction des priorités nationales et des résultats souhaités.  Un seuil de financement sera fixé pour chaque secteur et chaque région et toute somme excédentaire devra être approuvée par le CNGI.	L'ensemble du Ministère réagit aux besoins en immobilisations et en F&E en apportant une réponse conforme aux priorités nationales.
Critères d'établissement des priorités	Critères d'établissement des priorités pour les infrastructures et les installations scolaires, reliés aux priorités nationales. Pour le logement, on continuera de se conformer à la politique approuvée en 1996.  Les projets présentés par les Premières nations dans le contexte des plans annuels ou quinquennaux seront classés par ordre de priorité en fonction des critères.  Des critères d'établissement des priorités pour les projets liés aux biens en dépôt.	Uniformité nationale dans la façon d'établir le degré d'importance des projets et leurs liens avec les priorités nationales.	Les régions étudieront les critères de fixation des priorités avec les Premières nations. AINC produira les critères définitifs d'établissement des priorités pour les infrastructures et les installations scolaires.  AINC travaillera à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un cadre d'établissement des priorités pour les projets liés aux biens en dépôt.	Des priorités et des critères nationaux applicables à tous les investissements et, avec le temps, une attribution des fonds en fonction des priorités.

Élément du régime	Changement/ Amélioration	Question ou besoin en cause	Mise en œuvre	Résultats prévus
Logement	Amélioration de la mise en œuvre de la politique du logement de 1996.	Suivi des plans des Premières nations en matière de logement.	Attribution de ressources supplémentaires aux régions pour qu'elles étudient les plans annuels sur le logement, les mises à jour ou les nouveaux plans sur le logement ainsi que les rapports des Premières nations sur la construction de logements.	Harmonisation des plans des Premières nations avec les priorités nationales d'AINC.

### Rapports sur la conformité et le rendement

Surveillance des projets d'immobilisations	Normalisation des procédures de surveillance des projets d'immobilisations.	Surveillance efficace des projets d'immobilisations.	Les régions auront les ressources appropriées pour superviser les grands projets et la façon dont les Premières nations supervisent des projets de moindre envergure.	Meilleure gestion des projets d'immobilisations par les Premières nations et les régions.
Système de gestion des biens immobiliers	Adaptation des systèmes existants au régime amélioré.  Entrée des données en temps opportun.  Vérification de la qualité des données.	Mise à jour régulière de ce système de gestion et vérification de la fiabilité des données.	Une fois les directives et les procédures du programme révisées, les systèmes du SGBI seront améliorés pour faciliter la prestation du programme.	Soutien assuré aux fonctions de planification, de répartition des fonds, d'entretien des biens, de surveillance et de vérification de la conformité.
Ententes pluriannuelles	Normalisation des exigences en matière de rapports pour se conformer à ce régime.	Cohérence dans les exigences nationales en matière de rapports pour suivre les résultats.	Les conditions des ententes seront révisées et les Premières nations seront informées des changements proposés.  Les ententes en cours de renouvellement porteront de nouvelles conditions et modalités.  <i>Le Guide national sur la présentation des rapports sera modifié à l'automne 2003 et pourra servir dès 2004-2005.</i>	Rapports simplifiés et améliorés sur la gestion des projets et l'entretien des biens.

Élément du régime	Changement/ Amélioration	Question ou besoin en cause	Mise en œuvre	Résultats prévus
<b>Aide financière à l'entretien des biens</b>				
Aide financière à l'entretien des biens	<p>Un financement suffisant pour l'entretien des biens : grande priorité du programme.</p> <p>Normalisation des activités de surveillance des Premières nations pour l'entretien des biens.</p> <p>Normalisation des inspections des biens (cycle de trois ans).</p> <p>Normalisation du suivi de toutes les réparations nécessaires et de tous les travaux d'entretien importants.</p> <p>Revue de la politique ministérielle de financement du F&amp;E.</p>	<p>Attribution de fonds suffisants pour entretenir les biens et pour surveiller leur exploitation par les Premières nations.</p>	<p>Dès 2004-2005, les régions auront assez de ressources internes pour analyser les plans d'entretien des biens des Premières nations et en faire le suivi, pour inspecter régulièrement les biens (cycle de trois à cinq ans) et pour s'assurer que les Premières nations respectent les conditions et les modalités des ententes de financement pluriannuelles.</p> <p>Dès 2004-2005, passer en revue la politique de financement du F&amp;E en insistant particulièrement sur la participation financière équitable des collectivités.</p>	<p>Meilleur entretien des biens.</p> <p>Surveillance systématique de l'entretien des biens et du rendement des Premières nations.</p> <p>Mise à jour régulière du Système de gestion des immobilisations (SGBI).</p>

**Tableau 13 : Résultats prévus, objectifs visés et indicateurs**

Résultats prévus	Objectifs visés	Indicateurs
Objectif : Protéger et maintenir les biens existants en insistant sur la santé et la sécurité. Maximiser le cycle de vie des biens.		
Réduction des activités de réfection ou de remplacement prématurées.	Réduction de l'arriéré des travaux reliés à la santé et à la sécurité qui ont été cernés durant les inspections du SRCB et du SAGI.  Adoption d'un cycle d'inspection de trois ans plutôt que de cinq ans.	Inspections de la condition des biens et rapports par l'entremise du SRCB et du SAGI.
Objectif : Atténuer les risques pour la santé et la sécurité, réduire l'arriéré des travaux en insistant sur les réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau. S'assurer que toutes les dépenses en immobilisations et en F&E appuient les priorités nationales.		
Prolongation du cycle de vie et réduction de la réfection et du remplacement prématurés.	Réduction de l'arriéré des travaux reliés à la santé et à la sécurité qui ont été cernés durant les inspections du SRCB et du SAGI.	Inspections de la condition des biens et rapports par l'entremise du SRCB et du SAGI.
Réduction des risques pour la santé et la sécurité et de l'arriéré des travaux relatifs aux réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau.	Au cours des cinq prochaines années, régler les problèmes dans toutes les stations de traitement d'eau à risque élevé qui ont été relevés durant la plus récente évaluation d'AINC.  Améliorer les pratiques d'entretien des stations de traitement d'eau.  Offrir une formation de base à tous les opérateurs de stations de traitement d'eau dans le cadre du programme de formation itinérante au cours des trois prochaines années.  Évaluer et assainir tous les sites contaminés dans les réserves actuellement relevés dans le système de gestion de l'information de la Stratégie de gérance environnementale (SGI-SGE) au cours des dix prochaines années.  Améliorer et entretenir les installations existantes pour dissiper les menaces immédiates pour la santé et la sécurité reliées aux écoles et aux autres infrastructures.	Inspections de la condition des biens et rapports par l'entremise du SRCB et du SAGI.  Nombre de sites à risque élevé relevés durant les mises à jour annuelles.  Nombre de plans d'entretien mis à jour et surveillance de la conformité au moyen de la base de données sur les ressources en eau.  Nombre d'opérateurs de stations de traitement d'eau ayant reçu une formation de base, comme le montre la base de données sur les ressources en eau.  Nombre de sites contaminés dans les réserves évalués et assainis, obtenu au moyen des mises à jour annuelles et des rapports sur la conformité dans le SGI-SGE.  Nombre d'écoles et d'autres installations jugées satisfaisantes dans le SRCB.
Objectif : Gérer les risques pour la santé et la sécurité associés aux sites contaminés au nord du 60 <sup>e</sup> degré de latitude nord		
Réduction des risques pour la santé des humains et de l'environnement et démonstration de diligence raisonnable.	Gérer le mieux possible les risques les plus urgents en matière de santé et de sécurité dans les limites des fonds réaffectés chaque année jusqu'à ce qu'un financement pluriannuel permanent soit approuvé.	Résultats démontrés au moyen des mises à jour périodiques du répertoire des sites contaminés dans le Nord.

## Les obligations environnementales

### Les obligations associées aux sites contaminés dans les réserves

Par l'entremise du Répertoire des questions environnementales et du plan d'assainissement (RQE-PA), le Programme des affaires indiennes et inuites (PAII) d'AINC a versé une aide financière pour évaluer et, au besoin, assainir les sites contaminés dans les réserves. Depuis 1992, le RQE-PA a relevé et documenté 3 800 problèmes environnementaux dans plus de 800 réserves habitées; de ce nombre, quelque 2 500 risquaient de s'étendre à une plus grande partie de l'environnement.

Des responsables ont dressé un répertoire des sites et ont presque achevé une évaluation de la contamination dans les réserves. À la fin de mars 2002, une somme de 115 millions de dollars avait été dépensée pour effectuer l'évaluation et les travaux d'assainissement prévus dans le plan d'assainissement associé au RQE. Au 30 septembre 2002, parmi les 2 495 sites inscrits, 1 244 avaient été remis en état et leur dossier était clos.

Les Tableaux 14 et 15 ci-dessous présentent les obligations confirmées, les obligations éventuelles et les cotes d'évaluation relatives aux 1 251 autres sites dans les réserves, regroupés par région. Les coûts sont fondés sur des estimations fournies par les bureaux régionaux en fonction de leurs dossiers détaillés et des renseignements sur chacun des sites contaminés.

En vue de favoriser une évaluation cohérente des problèmes environnementaux, le processus découlant du RQE-PA s'est inspiré, dans la mesure du possible, du Système national de classement des lieux contaminés (SNCLC) élaboré par le Conseil des ministres de l'environnement (CME). Le SNCLC a aussi servi à déterminer l'importance relative de la mise en œuvre des mesures d'assainissement pour chacun de ces sites.

En 2002, des agents du PAII ont entrepris un exercice exhaustif de confirmation pour vérifier et mettre à jour les données existantes sur les sites. Cette activité se poursuivra durant le reste de l'exercice financier. Au terme de l'exercice, les agents du PAII s'attendent à être en mesure de fournir des renseignements exacts et à jour sur les sites au cas par cas. À l'heure actuelle, les données comportent encore certaines anomalies. Elles ont été cernées et les régions ont commencé à les corriger. Les estimations actuelles des obligations ont permis de confirmer qu'elles se

chiffreront à environ 75 millions de dollars, mais ce montant pourrait augmenter jusqu'à 100 millions de dollars une fois la vérification des sites terminée.

**Tableau 14 : Sites contaminés dans les réserves — Coût des obligations et des éventualités**

Région	Nombre de sites contaminés			Coût estimatif de l'évaluation et de l'assainissement	
	Évalués	Suspectés	Total	Obligations	Éventualités
Atlantique	31	18	49	4 289 700 \$	75 000 \$
Québec	64	11	75	1 177 000 \$	0 \$
Ontario	330	133	463	30 619 127 \$	2 413 673 \$
Manitoba	59	9	68	23 878 911 \$	0 \$
Saskatchewan	11	2	13	88 000 \$	18 000 \$
Alberta	20	0	20	1 845 000 \$	0 \$
Colombie-Britannique	549	6	555	10 340 044 \$	0 \$
Yukon	7	0	7	167 000 \$	0 \$
Territoires du Nord-Ouest	1	0	1	0 \$	0 \$
<b>TOTAL</b>	<b>1 072</b>	<b>179</b>	<b>1 251</b>	<b>72 404 782 \$</b>	<b>2 506 673 \$</b>

**Tableau 15 : Sites contaminés dans les réserves — Évaluations**

Région	Catégories du classement national des sites contaminés					Total
	Classe 1 (Action requise)	Classe 2 (Action probablement requise)	Classe 3 (Action peut-être requise)	Classe N (Probablement aucune action requise)	Classe I (Information insuffisante)	
Atlantique	6	38	0	2	3	49
Québec	16	36	14	4	5	75
Ontario	114	217	48	11	73	463
Manitoba	34	31	3	0	0	68
Saskatchewan	2	2	0	5	4	13
Alberta	5	3	5	0	7	20
Colombie-Britannique	266	19	1	6	263	555
Yukon	2	2	0	0	3	7
Territoires du Nord-Ouest	0	0	1	0	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>445</b>	<b>348</b>	<b>72</b>	<b>28</b>	<b>358</b>	<b>1 251</b>

## Les obligations associées aux sites contaminés dans le Nord

Au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest (T. N.-O.) et au Yukon, le gouvernement fédéral est chargé de gérer et d'administrer les terres de la Couronne, responsabilité dont il s'acquitte par le biais du Programme des affaires du Nord d'AINC. Une partie des responsabilités du PAN consiste à gérer les sites d'enfouissement et les lieux contaminés dans le Nord canadien. Il s'agit de réduire et d'éliminer, dans la mesure du possible, les risques pour la santé des humains et de l'environnement ainsi que les obligations associées à ces sites de manière cohérente et rentable. À plus long terme, le PAN envisage de faire du Nord un environnement plus salubre et plus sécuritaire dans lequel les activités seront menées conformément aux principes et aux pratiques du développement durable.

Il existe actuellement 1 818 sites de déchets contaminés dans le Nord canadien qui relèvent du gouvernement fédéral et du PAN (les sites contaminés dans le Nord). Dans 976 sites, les travaux d'évaluation ont permis de déterminer qu'aucune autre mesure n'était nécessaire ou encore que les travaux d'assainissement étaient déjà terminés. En plus de ces sites, 16 autres sont actuellement classés comme des obligations éventuelles du gouvernement du Canada, parce qu'il est possible qu'AINC doive assumer une partie de la responsabilité financière à leur égard; la valeur de ces obligations éventuelles est estimée à 79,4 millions de dollars.

Les 826 autres sites d'enfouissement et sites contaminés doivent faire l'objet de mesures supplémentaires. De ce nombre, 265 sont des décharges qui ont été évaluées et jugées à plus faible risque et pour lesquelles des fonds n'ont jamais été attribués; 498 sites exigeront éventuellement des fonds pour des évaluations plus approfondies et des inspections en vue d'élaborer des stratégies complètes d'assainissement. Enfin, 394 sites contaminés, représentant des obligations estimées à 723 millions de dollars, ont été portés à l'attention d'AINC (voir les Tableaux 16 et 17 plus loin). Les contraintes financières ont été telles que seulement 63 d'entre eux font actuellement l'objet d'une étude active. Il s'agit des sites suivants :

- 37 sites à risque élevé auxquels on a attribué un certain financement sur une base annuelle (le montant des obligations est estimé à 700 millions de dollars);
- 9 sites exigeant un financement continu pour la surveillance constante de la contamination (le montant des obligations est estimé à 2,8 millions de dollars);
- 17 sites contaminés qui nécessitent des plans d'ingénierie en assainissement, mais pour lesquels les fonds sont insuffisants (le montant des obligations est estimé à 21,3 millions de dollars).

Les tableaux suivants résument le coût des obligations confirmées et celui des obligations éventuelles, ainsi que les cotes d'évaluation pour les sites contaminés dans le Nord en date du 31 mars 2002.

À l'heure actuelle, il n'y a aucun budget de services votés pour régler les problèmes grandissants associés aux sites contaminés dans le Nord. Les réaffectations du PAII, les fonds d'Intégrité des programmes et ceux que le Conseil du Trésor accorde pour l'évaluation des sites contaminés ont été les principales sources de financement. Elles sont cependant insuffisantes pour régler de manière satisfaisante les problèmes et les risques pour la santé des êtres humains et de l'environnement que posent ces sites.

Jusqu'à ce qu'il puisse avoir accès à un financement pluriannuel pour la gestion des sites contaminés dans le Nord, le Ministère ne sera pas en mesure de s'engager à mettre en œuvre un plan de dépenses quinquennal. Il faudra plutôt évaluer annuellement les besoins de financement dans le contexte du régime de gestion des immobilisations.

**Tableau 16 : Sites contaminés dans le Nord — Coûts des obligations et des éventualités**

Région	Nombre de sites contaminés			Coût estimatif de l'évaluation et de l'assainissement	
	Évalués	Suspectés	Total	Obligations	Éventualités
Yukon	24	14	38	226 851 400 \$	55 042 000 \$
T. N.-O.	31	183	214	341 730 000 \$	24 350 000 \$
Nunavut	24	118	142	154 653 000 \$	0 \$
<b>TOTAL</b>	<b>79</b>	<b>315</b>	<b>394</b>	<b>723 234 400 \$</b>	<b>79 392 000 \$</b>

**Tableau 17 : Sites contaminés dans le Nord — Évaluations**

Région	Catégories du classement national des sites contaminés					Total
	Classe 1 (Action requise)	Classe 2 (Action probablement requise)	Classe 3 (Action peut-être requise)	Classe N (Probablement aucune action requise)	Classe I (Information insuffisante)	
Yukon	9	2	13	0	0	24
T. N.-O.	16	8	7	0	0	31
Nunavut	20	4	0	0	0	24
<b>TOTAL</b>	<b>45*</b>	<b>14</b>	<b>20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>79</b>

\* Comprend 37 sites de classe 1 selon le SNCLC où il est nécessaire de procéder à une évaluation et à un assainissement plus en profondeur ainsi que 9 autres sites qui, selon la loi, nécessitent une surveillance obligatoire des mesures de gestion des risques.

## **Le Conseil national de gestion de l'investissement — Mandat**

### **Renseignements généraux**

AINC établit un régime de gestion des immobilisations qui prévoit la création d'un conseil national de gestion de l'investissement (CNGI). Ce conseil, qui regroupe l'actuel Comité des opérations et des représentants de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, sera chargé de voir à la mise en place de procédés efficaces qui permettront d'optimiser l'utilisation des ressources en immobilisations et en fonctionnement et entretien (F&E). Il veillera aussi à la réalisation des priorités nationales dans toutes les catégories de biens.

Le Conseil constitue un élément clé du régime de gestion des immobilisations du Ministère. Par son entremise, la haute direction fournira des orientations directes en matière d'établissement des priorités nationales et de répartition des ressources en immobilisations, et elle prendra des décisions à ces chapitres.

Le ministre étudiera et approuvera les priorités nationales et la stratégie nationale d'investissement recommandées par le Conseil, notamment le Plan d'immobilisations à long terme et les modes de répartition des ressources. Ce mandat entrera en vigueur dès décembre 2002.

## Les membres

Le Conseil sera formé des membres suivants :

### Sous-ministre associé (présidence)

#### Directeurs généraux régionaux

Atlantique

Québec

Ontario

Manitoba

Saskatchewan

Alberta

Colombie-Britannique

Territoires du Nord-Ouest

Yukon

Nunavut

#### Sous-ministres adjoints

Politiques et orientation stratégique

Revendications et gouvernement indien

Services fonciers et fiduciaires

Services ministériels

Développement économique et projets spéciaux

Politiques et programmes socio-économiques

Affaires du Nord

### Directeur général de Pétrole et gaz des Indiens Canada

### Services immobiliers des Services ministériels

### Direction du secrétariat

Politiques et programmes socio-économiques

## Le mandat

Le Conseil, qui relève du ministre, a pour mandat :

1. d'établir une orientation stratégique, de définir les priorités nationales et d'élaborer une stratégie nationale d'investissement fondée sur les plans d'investissement régionaux et sectoriels;
2. de confirmer les priorités nationales et de recommander les objectifs et les résultats annuels aux fins d'approbation par le ministre comme suit :
  - protéger et maintenir le cycle de vie des biens existants qui font partie du Programme des affaires indiennes et inuites, du Programme des affaires du Nord et du Programme de l'administration, en insistant sur la santé et la sécurité,
  - atténuer les risques pour la santé et la sécurité au moyen des biens existants et des nouveaux biens,

- s'attaquer à l'arriéré des travaux relatifs aux réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau en investissant des sommes dans le Programme d'immobilisations et d'entretien — Biens des Premières nations,
  - combler d'autres besoins importants;
3. recommander une stratégie nationale d'investissement aux fins d'approbation par le ministre;
  4. étudier chaque année le Plan d'immobilisations à long terme et apporter les ajustements reliés aux ressources dans le cadre de la mise à jour annuelle des niveaux de référence (MJANR).

## **L'administration**

Le Conseil sera administré par un directeur de secrétariat dont les responsabilités consisteront, entre autres :

1. à conseiller les conseils national et régionaux de gestion de l'investissement;
2. à offrir les services de secrétariat suivants au CNGI :
  - préparer l'ordre du jour des réunions;
  - distribuer les documents aux membres du Conseil;
  - prendre les dispositions nécessaires pour la tenue des réunions, comme la réservation des salles de conférence, l'organisation des téléconférences ou des vidéoconférences;
  - rédiger le procès-verbal des réunions.